

Microéconomie 3 L2 MIASHS

EE/FEG - UGA 2021-22

Frédéric Corolleur

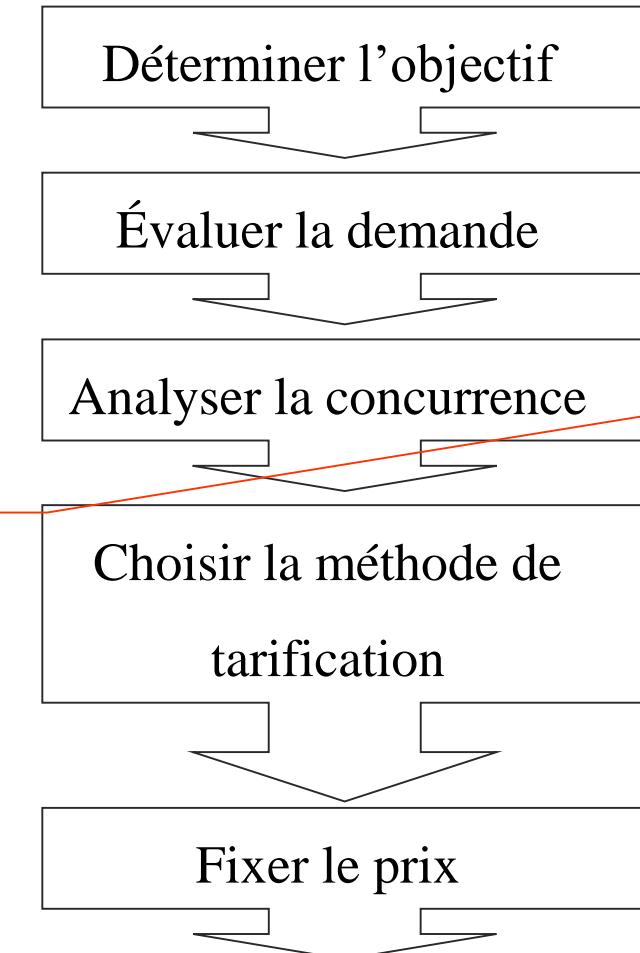
Courriel : frederic.corolleur@univ-grenoble-alpes.fr

Plan

- Lecture 1 Fondamentaux 1
- Lecture 2 Fondamentaux 2
- Lecture 3 Firmes dominantes et barrières à l'entrée
- Lecture 4 Discrimination prix en monopole
- Lecture 5 Différenciation en monopole et oligopoles
- Lecture 6 Modèles d'oligopoles et d'entrée en séquentiel

Comment fixer un prix ?

Il n'est pas toujours opportun de répondre à une baisse des prix d'un rival (guerre des prix ?).
Se différencier ?
Former une entente (mais antitrust), etc.



Profit, CA, etc.

Taille du marché, comportements

Nature de la concurrence, structure de marché

Quelle méthode ? «coût» + marge
Prix de la concurrence et substituts
Valeur perçue du client

Développées en économie, utilisée en marketing, pour des modèles empiriques parfois (souvent ?) distinctes (voir master)

Pratiquée (facile, peu onéreuse), pas trop «risquée» pour des industries faiblement concurrentielles, matures, dans le cas contraire ...

Comment interpréter une variation de prix constatée ?

- Vous constatez une variation des prix (de marché, de vos principaux concurrents, etc.). Mais comment l'interpréter ?

Pour Δp observée,
plusieurs explications possibles

	Raisons d'être	Conséquences
Hausse des prix	<p>Répercuter une hausse des coûts</p> <p>Conséquence d'un excès de demande</p> <p>Objectifs stratégiques (ex.: stratégie d'écrémage)</p>	<p>+ : en cas de réussite, impact favorable sur la valeur perçue (le prix comme indice de qualité), hausse du profit</p> <p>- : en cas d'échec, brouillage du signal prix, baisse de parts de marché et de profit</p>
Baisse des prix	<p>Pour répercuter une baisse des coûts (et accroître sa part de marché)</p> <p>Conséquence d'un excès d'offre</p> <p>Pour contrer une baisse de part de marché (liée à un désintérêt pour le bien)</p> <p>Objectifs stratégiques (prédition prix)</p>	<p>+ : en cas de réussite, gain de parts de marché et de profit</p> <p>- : dégradation de l'image, risque financier, risque de guerre des prix</p>

[Tarification linéaire vs non linéaire (1/2)]

■ De quoi parle-t-on ?

ex. : prix d'un billet de train, acheté en t_0-30 jours vs en t_0

- En non linéaire, le même bien est vendu à des prix différents, pour une différence de prix nette de celle des coûts :
 - **Discrimination du 1^{er} degré**
 - **Du 2nd degré**
 - **Du 3^{ème} degré**
- En multi-produits, proposer différents prix, selon les paniers de biens proposés
 - Offres groupée (*bundling*)
 - Ventes liées

Tarification linéaire vs non linéaire (2/2)

■ Pourquoi une telle tarification ?

- pour une tarification linéaire, la firme fixe p entre un maximum (prix de réserve le plus élevé) et un prix moindre (pour ceux moins enthousiastes)
- avec une tarification non linéaire, cet arbitrage disparaît. Elle s'accapera davantage du surplus des consommateurs

■ Conditions nécessaires ?

- la firme doit disposer d'un pouvoir de marché
- les préférences des consommateurs doivent être hétérogènes, et la firme en capacité de les apprécier (plus ou moins parfaitement)
- la revente doit être impossible entre segments (sinon ceux qui payent le moins revendront aux autres)

Différenciation vs discrimination (1/3)

- La différenciation comme moyen de renforcer la discrimination ?
 - une firme souhaitant discriminer en prix est confrontée aux problèmes d'identification et d'arbitrage
 - différencier le produit aide-t-il à résoudre ces problèmes ? Oui, l'intuition :
 - Les agents vont révéler leur type en se portant sur tel ou tel produit différencié (ex. voyager en 1^{ère} vs classe éco, prix différents pour niveaux de confort différents)
 - en produisant différentes variétés d'un produit, le problème de la revente est réduit (acheter un billet éco ne vous fera pas voyager en 1^{ère})

Différenciation vs discrimination (2/3)

- Prenons le cas des billets d'avion. Posons θ^B le consentement à payer des hommes d'affaires et θ^V celui des vacanciers, avec $\theta^B > \theta^V$.
 - si la firme fixe deux prix différents pour capter les surplus, la difficulté est celui de la revente (V vers B)
 - après études, les hommes d'affaires sont prêts à payer plus chers pour avoir la garantie d'un AR dans les jours (ou n'incluant pas le WE), les vacanciers n'ayant pas cette exigence
 - alors ? Offrir deux variétés : $p_V = \theta^V$ en imposant plus de 3 jours en A et R ; $p_B = \theta^B$ avec AR en 3 jours au plus (benchmark avec le prix des solutions de transport alternatives)

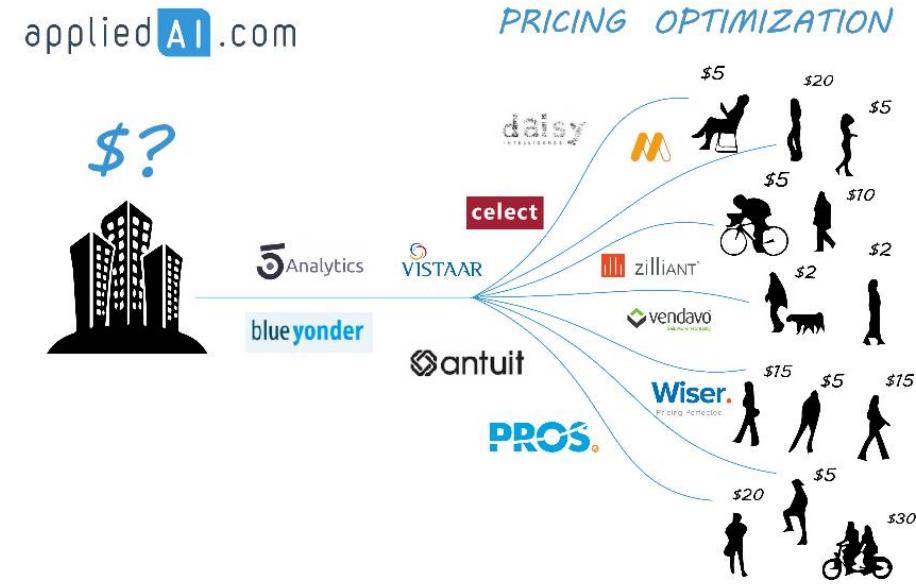
Différenciation vs discrimination (3/3)

- Dégrader la qualité pour faciliter la discrimination ? L'exemple des 486SX et 486DX de Intel dans les années 1990s
 - Intel a commercialisé un processeur (486SX) sur la base d'un autre (486DX) en désactivant le coprocesseur mathématique : qualité du 486DX plus élevée que celle du 486SX, pour un prix moindre (coût de la désinstallation du coprocesseur)
 - En 1991, le prix du DX était de 588\$, celui du SX de 333\$ (dont le coût est plus élevé).
 - pourquoi Intel a-t-elle dégradée son produit ? Les utilisateurs du SX n'avaient pas les mêmes exigences que ceux du DX, et un consentement à payer moindre. En l'achetant un moindre prix, ils auraient pu le revendre mais sans coprocesseur ...

Lecture 3 Discrimination prix en monopole

■ Discrimination prix mono-produit

- Discrimination du 1^{er} degré
 - Discrimination du 3^{ème} degré
 - Discrimination du 2nd degré
 - Tarification binôme



■ Discrimination prix multi-produits

Discrimination du 1^{er} degré : la perfection de l'information comme hypothèse héroïque ?

- Alors ? Une hypothèse héroïque ? De moins en moins, avec les révolutions du numérique :
 - Les consommateurs concédaient déjà de l'information aux commerçants (via les cartes fidélité, l'utilisation des coupons de réduction, le paiement par CB, etc.), cette collecte d'information s'est industrialisée avec Internet et permet d'ajuster le prix au client :
 - Dans le domaine des annonces publicitaires : celles ciblées (i.e. correspondant au profil de consommateur recherché) sont vendues 1,5 à 4 fois plus chères que les non ciblées (Google a un système d'enchères où les publicitaires placent des «offres» sur des mots clefs, ces offres déterminant l'ordre d'exposition des publicités)
 - Plus généralement, les sites marchands changent plus souvent leurs prix que ne le font les commerces traditionnels (tiendraient mieux compte des profils des clients)

Un modèle simple avec consommation unitaire

- Un monopole vend 1 unité de bien à 2 consommateurs ($i=1,2$). On pose $C_m = 0$, $u_i(1) = u_i$, $u_i(0) = 0$ et v_i la propension de i à payer une unité de bien
 - v_i est telle que $u_i - v_i = u_i(0)$
 $\Leftrightarrow u_i - v_i = 0 \Leftrightarrow u_i = v_i$
 - Quels p_i afin de maximiser le profit ?
$$\max_{p_i} p_i \text{ s.c. } p_i \leq v_i \Rightarrow p_i = v_i$$
- Et le surplus du consommateur ?
 - il est nul (i paie son prix de réserve), intégralement transféré à la firme
 - mais pour une production maximale (ici 2)
- Le passage du linéaire au 1^{er} degré peut accroître Q
 - posons $v_1 = 3, v_2 = 5, CT(Q) = 7$
 - produire deux biens est socialement souhaitable ($3+5-7>0$), mais pour prix unique rien n'est produit ($RT < CT$ pour $p=3$ ou $p=5$)
 - Avec 1^{er} degré, $RT > CT$ ($3+5>7$)

[Discrimination parfaite, consommation unitaire, 1^{ère} application numérique (1/2)]

- On considère le cas d'une compagnie aérienne. Elle peut commercialiser des billets open (sans restriction) et des billets à dates fixes (avec restriction), $C_m=300$, les consentements à payer pour deux catégories de consommateurs sont (i consomme soit 0, soit 1) :
 - Quel prix fixer, en tarification linéaire, pour des billets open uniquement (pour des coûts identiques, ils rapporteront plus, quelque soit la clientèle)
 - Quels prix pour quel profit en discrimination parfaite ? (toujours en mono-produit)

	Billet open	Billet à dates
P : professionnels	1000	600
V : vacanciers	600	500

Discrimination parfaite, consommation unitaire, 1^{ère} application numérique (2/2)

	open	à dates
P	1000	600
V	600	500

- Quel prix pour les billets open uniquement ?
 - Pour $p=1000$, $\pi=1000.B-300.B=700.B$
 - Pour $p=600$, $\pi=(600-300)(B+V)=300(B+V)$
 - Alors ? Fixer $p=1000$ pour $700.B > 300.B + 300.V \Leftrightarrow B/V > \frac{3}{4}$
- Et en discrimination du 1^{er} degré (mono-produit) ?
 - Les coûts de production étant identiques, quelque soit la version (open vs à dates), vous ne vendrez que des billets open, pour 1000 aux professionnels et 600 aux vacanciers
 - Le profit total sera de $700*B + 300*V$
 - On note que le profit pour une discrimination du 1^{er} degré est plus élevé qu'en tarification linéaire ($700.B + 300.V > 700$, $700.B + 300.V > 300.B + 300.V$)

[Discrimination parfaite, consommation unitaire, 2^{nde} application numérique (1/2)]

- Soit un monopole, des consommateurs consommant au plus unité du bien (pour un bien indivisible), $C_m=5$. Pour $p=10$, $q=10.000$ et le surplus des consommateurs estimé à 50.000. La firme passe de cette tarification linéaire à une discrimination du 1^{er} degré.
 - Que pouvez-vous dire sur le nombre de consommateurs en tarification non linéaire ?
Sera supérieur à 10.000 (les 10.000 anciens + ceux tels que $v_i \leq p_i \leq 5$)
 - Quelle tranche de prix fixerez-vous ?
 $p_i \in [5,10]$ (attention, vous ne savez pas si $v_i = 10$, si la demande est linéaire)
 - De combien augmentera votre profit ?
il augmentera de plus de 50000 (SC accaparé auprès des anciens clients)

Discrimination parfaite, consommation unitaire, 2^{nde} application numérique (2/2)

Commentaires :

- On ne connaît pas l'équation de la fonction de demande (trop peu d'informations). Si ça avait été le cas, on aurait pu calculer q^* et π^* en discrimination parfaite
- L'auriez-vous fait que vous vous seriez rendu compte qu'elle ne pouvait être linéaire :
 - Pour $C_m=5$ et $p^*=10$, avec $q=a-bp$, l'application de la règle du prix moyen pour fixer p^* conduirait à $p = \frac{C_m+\bar{p}}{2} \Rightarrow 10 = \frac{5+\bar{p}}{2} \Leftrightarrow \bar{p} = 15$, avec $\bar{p} = \frac{a}{b}$ (prix de réserve)
 - Mais pour le prix de réserve à 25, le surplus du consommateur serait de 25.000 (et il est dit être de 50.000 pour p^*)

Un modèle de discrimination parfaite, pour $q = f(p) (1/2)$

■ Soit $C(q) = 30q$ et $p(q) = 90 - q$. La firme peut exploiter $\frac{\partial^2 U}{\partial q^2} > 0$ en proposant des p_i décroissants des q_i consommées

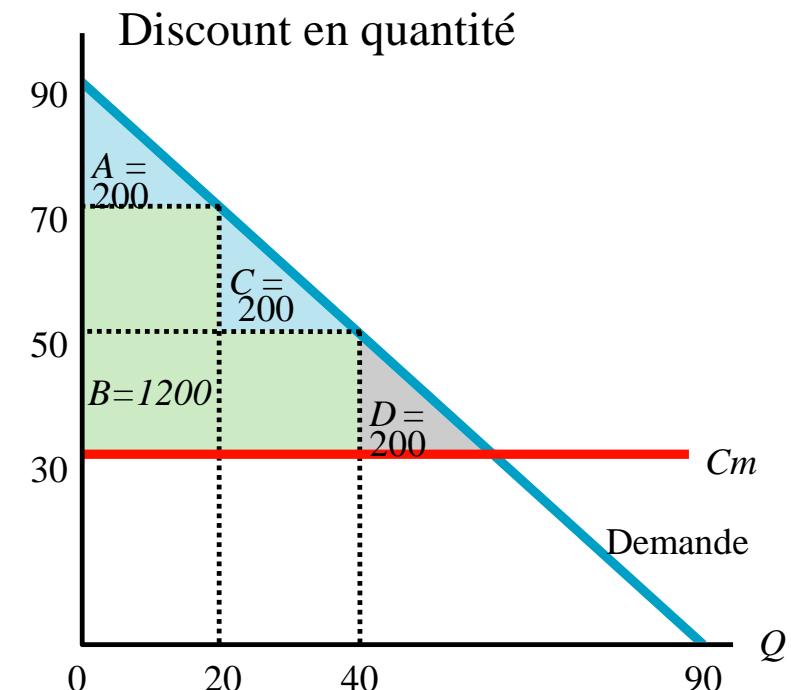
- Elle fixe (pour commencer) p_1 pour q_1 consommée, p_2 au-delà et jusqu'à q_2
- On écrit son profit, on calcule CPO :

$$\pi = (90 - q_1)q_1 + (90 - q_2)(q_2 - q_1) - 30q_2$$

$$\begin{aligned} \partial\pi/\partial q_1 = 0 &\Leftrightarrow q_2 - 2q_1 = 0 \\ \partial\pi/\partial q_2 = 0 &\Leftrightarrow q_1 - 2q_2 + 60 = 0 \Leftrightarrow q_1^* = 20 \end{aligned}$$

- d'où $p_1^* = 70, p_2^* = 50$ et $\pi = 1200$

■ Graphiquement :



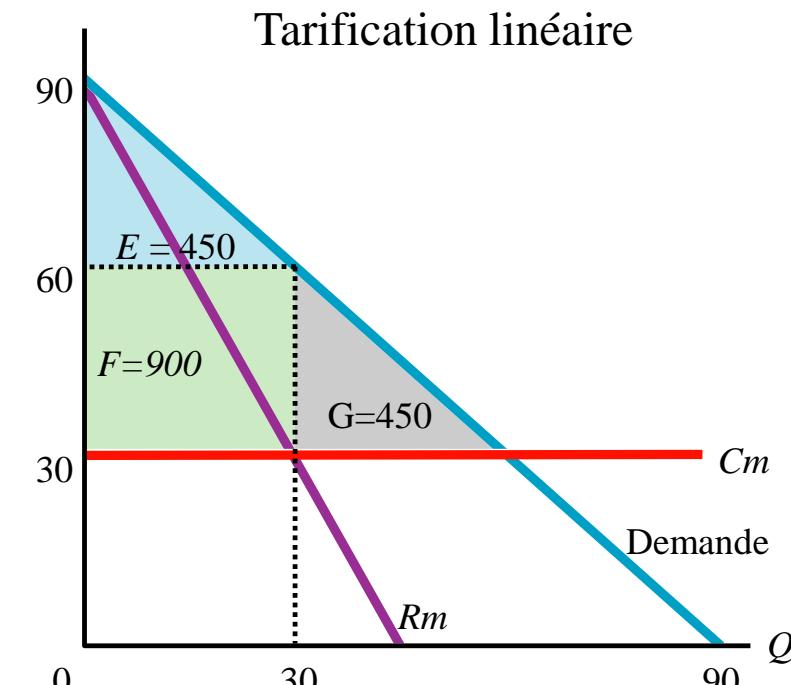
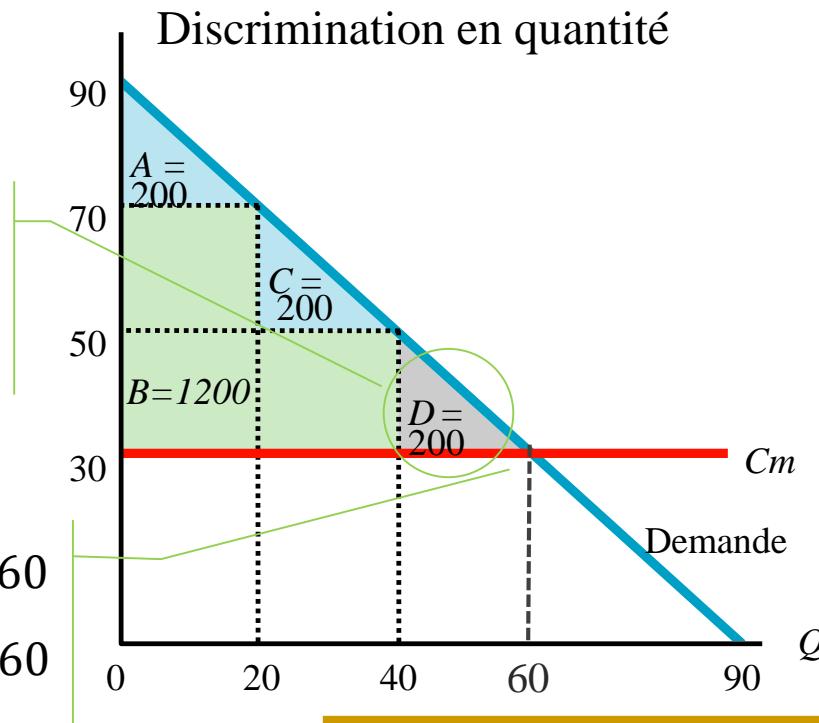
Un modèle de discrimination parfaite, pour $q = f(p) (2/3)$

Reste D ... la firme peut mieux faire ... jusqu'à proposer q telle que $p=C_m$

$$p = C_m \Leftrightarrow$$

$$90 - q = 30 \Leftrightarrow q = 60$$

$$\pi = \frac{1}{2} * (90 - 30) * 60 = 1800$$

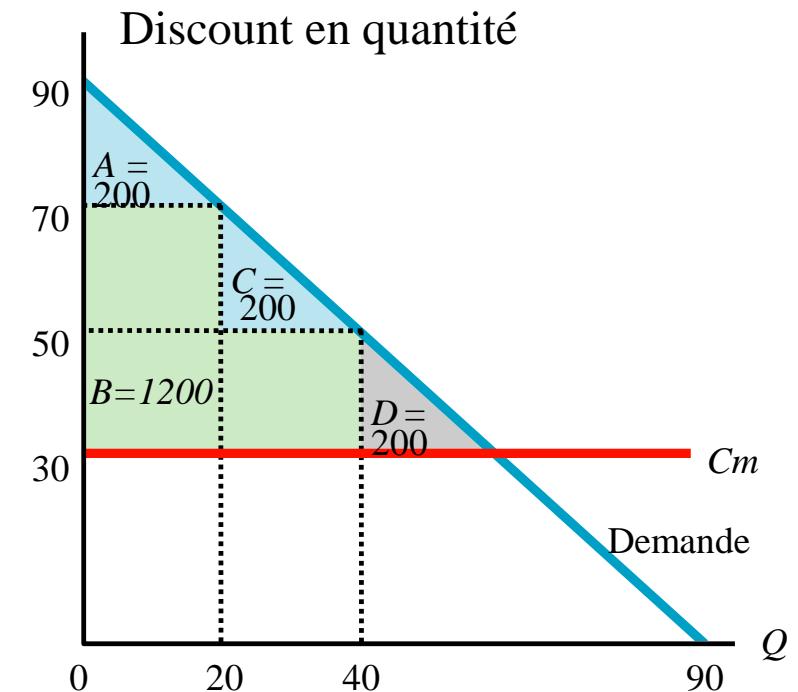


	Discrimination	Prix solo
Surplus du consommateur (SC)	$A+C=400$	$E=540$
Surplus du producteur (SP)	$B=1200$	$F=900$
Surplus total (ST=SC+SP)	$A+B+C=1600$	$E+F=1350$
Perte sèche (DWL)	$D=200$	$G=450$

Un modèle de discrimination parfaite, pour $q = f(p)$ (3/3)

■ Le graphique peut représenter :

- Cas 1 : les consommateurs ont été classés par ordre décroissant de consentement à payer, la firme proposera un prix = prix de réserve à chacun. La question : qui sera le dernier acheteur profitable ? Réponse : celui tel que $p=C_m$
- Cas 2 : la fonction de demande est celle d'un consommateur représentatif. La question : quel prix fixer pour que son SC soit maximum, sachant qu'il payera son SC pour q^* ? Réponse : $p=C_m$



[Discrimination parfaite – demande élastique, 1^{ère} application numérique]

- Soit une firme, pour $C(q) = 15q + \frac{1}{4}q^2$ et $q(p) = 30 - \frac{1}{2}p$. Déterminez p^* , q^* , Π^* ainsi que les surplus (on suppose absence de menace d'entrée) en discrimination 1^{er} degré
 - Le monopole fera payer le prix maximum pour chaque i. Le dernier à consommer sera tel que $p=C_m$, soit $p=24$ et $q=18$. Les consommateurs dont le consentement à payer est supérieur paieront davantage
 - Le profit (=surplus du producteur, en l'absence de coûts fixes ici) est égal au surplus total (pour un surplus du consommateur nul, $ST=SP+0$). On écrit

$$\pi = RT - CT = 24 * 18 + \frac{1}{2}(60 - 24) * 18 - 15 * 18 - \frac{1}{4} * 18^2 = 405$$

Discrimination parfaite, demande élastique, 2^{ème} application numérique

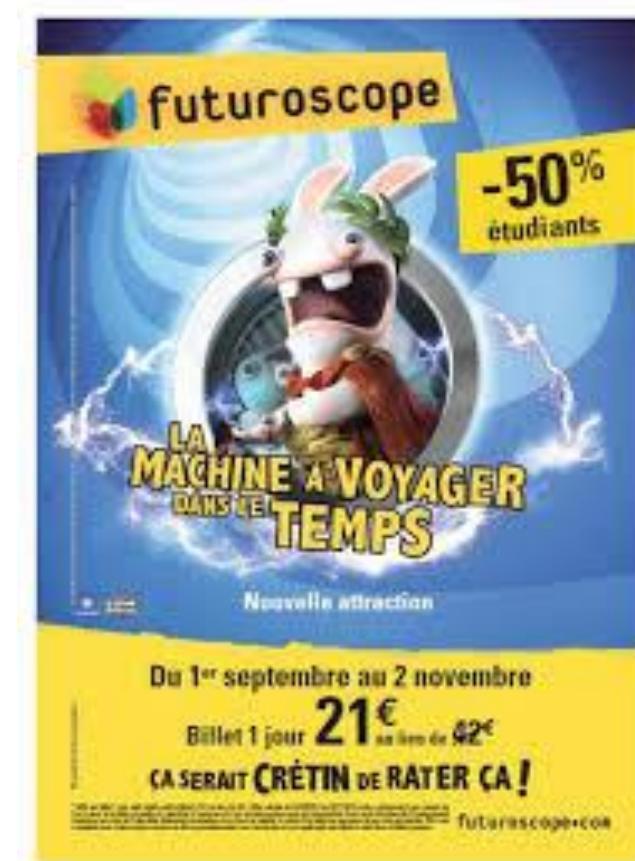
- Dirigeant d'un journal économique, vous étudiez une nouvelle offre, l'envoie des articles par email. Vous identifiez 2 types de consommateurs, avec $p_1(q) = 100 - q$ pour les enseignants, $p_2(q) = 80 - q$ pour les étudiants (q : nombre d'articles). On pose $C_m=0$. Vous décidez d'une offre telle que les acheteurs peuvent *acheter une quantité fixe pour un prix fixe*. Quelle combinaison prix – quantité proposer à chaque type de consommateur ?
- La quantité max qu'est prêt à consommer un enseignant est 100 ($p_1(x) = 100 - x \Leftrightarrow q_1(p) = 100 - p_1$ et $q_1(0) = 100$) et 80 pour un étudiant.
 - Pour 100 et 80, il faut fixer un prix tel qu'il épouse le consentement à payer des consommateurs, soit $p_1 = \frac{100*100}{2} = 5000$ et $p_2 = \frac{80*80}{2} = 3200$

Lecture 3 Discrimination prix en monopole

■ Discrimination prix mono-produit

- Discrimination du 1^{er} degré
- Discrimination du 3^{ème} degré
- Discrimination du 2nd degré
- Tarification binôme

■ Discrimination prix multi-produits



La discrimination du 3^{ème} degré

- Elle consiste à fixer un prix différent à des groupes distincts de consommateurs
 - la firme ne connaît pas les fonctions de demande individuelle, mais elle observe une variable corrélée avec le consentement à payer
 - ex.: votre carte d'étudiant vous ouvre à des tarifs différents plus faibles que les salariés. Pourquoi ? Votre prix de réserve !
- Comment fait l'entreprise ?
 - Au préalable, peut-elle discriminer en prix (pouvoir de marché, hétérogénéité des consentements à payer, reventes impossibles) ?
 - Comment faire ?
 - Exploiter l'existant (ex. vous observez des consentements à payer hétérogènes)
 - agir sur votre environnement (ex. pour un site de vente, identifier la zone géographique de l'acheteur, et facturer en conséquence)

[La discrimination du 3^{ème} degré, un cas particulier d'un monopole multi-produits]

- Avec des demandes indépendantes, et des quantités additives, on peut considérer la segmentation de deux façons
 - soit comme un cas particulier de monopole multi-produits, deux biens étant « localisés », l'un au segment 1, l'autre au segment 2
 - soit comme un monopole vendant un bien, sur deux marchés différents (avec des fonctions de demande distinctes), il y a alors segmentation et discrimination.

[La discrimination du 3^{ème} degré, les règles à suivre pour des coûts constants]

- Soit un monopole, $Cm = \bar{c}$ et i types de consommateurs ($p_i = a_i - b_i q_i$) identifiables
 - pour \bar{c} , vendre à un segment ou un autre est neutre, mais pas pour Rm_i
 - pour Rm_i décroissantes, il arrivera que $Rm_i = Rm_{i \neq j}$. La firme est alors indifférente entre vendre à l'un des segments ou un autre. Elle produira de façon à conserver l'égalité des Rm_i jusqu'à que leur niveau soit égal au Cm
 - D'où 2 règles : $Rm_i = Rm_{i \neq j}$ et $Rm_i = Cm$
- Démonstration (i=1,2) :
 - $\pi = p_1(q_1) \cdot q_1 + p_2(q_2) \cdot q_2 - c(q_1 + q_2)$
 - On calcule les CPO :
$$\frac{\partial p_1(q_1) \cdot q_1}{\partial q_1} - \frac{\partial c(q_1 + q_2)}{\partial q_1} = 0 \Leftrightarrow Rm_1 = Cm$$
$$\frac{\partial p_2(q_2) \cdot q_2}{\partial q_2} - \frac{\partial c(q_1 + q_2)}{\partial q_2} = 0 \Leftrightarrow Rm_2 = Cm$$

[La discrimination du 3^{ème} degré, prix et élasticité prix direct de la demande]

- Posons un monopole, c les coûts marginaux de production, et 2 groupes, 1 et 2, pour des fonctions de demande $p_i(q_i) = a_i - b_i q_i$. Le monopole doit :

- $\max_{q_1, q_2} \pi = p_1(q_1) \cdot q_1 + p_2(q_2) \cdot q_2 - cq_1 - cq_2$

$$\begin{aligned}\epsilon &= -\frac{\partial q}{\partial p} \cdot \frac{p}{q} \\ \Leftrightarrow \frac{\partial p}{\partial q} &= -\frac{1}{\epsilon} \cdot \frac{p}{q}\end{aligned}$$

Et pour $p_i(q)$
linéaire, ϵ_i
dépendent de a_i

$$\begin{aligned}\frac{\partial \pi}{\partial q_1} = 0 &\Leftrightarrow \frac{\partial p_1(q_1)}{\partial q_1} \cdot q_1 + p_1(q_1) - c = 0 && \Leftrightarrow p_1(q_1) \cdot \left(1 - \frac{1}{\epsilon_1}\right) = c \\ \frac{\partial \pi}{\partial q_2} = 0 &\Leftrightarrow \frac{\partial p_2(q_2)}{\partial q_2} \cdot q_2 + p_2(q_2) - c = 0 && \Leftrightarrow p_2(q_2) \cdot \left(1 - \frac{1}{\epsilon_2}\right) = c\end{aligned}$$

- Si $\epsilon_1 > \epsilon_2 \Rightarrow p_1 < p_2$: le segment le plus sensible au prix bénéficie d'un prix moindre (ex. les étudiants chez le coiffeur)

Discrimination du 3^{ème} degré, coût constant, 1^{ère} application numérique (1/2)

■ Soit un monopole, $q_1 = 100 - 8p_1, q_2 = 100 - 4p_2, Cm = 2$

○ Quel prix fixer en tarification linéaire ($p_1 = p_2$) ?

■ $q_1 = 100 - 8p_1 \Leftrightarrow p_1 = 12,5 - \frac{1}{8}q_1$ d'où $Q = \begin{cases} 200 - 12p & si\ p < 12,5 \\ 100 - 4p & si\ 12,5 < p < 25 \end{cases}$

■ $q_2 = 100 - 4p_2 \Leftrightarrow p_2 = 25 - \frac{1}{4}q_2$

■ Pour $p < 12,5$, $RT = (200 - 12p)p, CT = 2Q = 400 - 24p, \pi = 224p - 12p^2$.

On calcule la CPO : $\frac{\partial \pi}{\partial p} = 0 \Leftrightarrow 224 - 24p = 0 \Leftrightarrow p \cong \frac{28}{3}$ (et $\frac{28}{3} < \frac{25}{2}$), d'où $Q =$

88 (et $88 > 50$, i.e. la quantité pour $p = 12,5$). L'entreprise vend aux deux segments

$(q_1 \cong \frac{76}{3}, q_2 \cong \frac{188}{3})$ et réalise un profit de $\pi \cong 645,33$

Discrimination du 3^{ème} degré, coût constant, 1^{ère} application numérique (2/2)

- Soit un monopole, $q_1 = 100 - 8p_1, q_2 = 100 - 4p_2, Cm = 2$
 - Quel prix fixer en tarification linéaire ($p_1 = p_2$) ?
 - On a trouvé : $p \cong \frac{28}{3}, Q = 88$ et $\pi \cong 645,33$
 - Et en discrimination du 3^{ème} degré ?
 - $q_1 = 100 - 8p_1 \Leftrightarrow p_1 = \frac{25}{2} - \frac{1}{8}q_1, q_2 = 100 - 4p_2 \Leftrightarrow p_2 = 25 - \frac{1}{4}q_2$
$$\begin{aligned}\frac{\partial\pi_1}{\partial q_1} = 0 &\Leftrightarrow \frac{25}{2} - \frac{1}{4}q_1 - 2 = 0 \\ \frac{\partial\pi_2}{\partial q_2} = 0 &\Leftrightarrow 25 - \frac{1}{8}q_2 = 0\end{aligned}$$
$$\Leftrightarrow \begin{cases} q_1 = 42, p_1 = 7,25 \\ q_1 = 46, p_2 = 13,5 \end{cases} \text{ et } \pi = 749,5$$

Discrimination du 3^{ème} degré, coût constant, 2^{ème} application numérique (1/2)

- Soit une firme, $c(Q) = 5 + 3(q_1 + q_2)$, $q_1 = 15 - p_1$, $q_2 = \frac{25}{2} - \frac{1}{2}p_2$

- Déterminez p^* pour une tarification linéaire :

Si $p \geq 15$,
ne vend pas
à 1, à 2
uniquement

$$q_1 = 15 - p_1 \quad \text{prix de réserve : } 15 \quad \text{d'où demande agrégée coudée}$$

$$q_2 = \frac{25}{2} - \frac{1}{2}p_2 \Leftrightarrow p_1 = 15 - q_1 \quad \text{prix de réserve : } 25 \quad \text{en } p = 15, \text{ et pour } p = p_1 = p_2$$

$$Q = \begin{cases} 12,5 - 0,5p \text{ si } p \geq 15 \\ 27,5 - 1,5p \text{ si } p < 15 \end{cases} \Leftrightarrow p = \begin{cases} 25 - 2Q \text{ si } Q \leq 5 \\ 18,33 - 0,67Q \text{ si } Q > 5 \end{cases}, Rm = \begin{cases} 25 - 4Q \text{ si } Q \leq 5 \\ 18,33 - 1,33Q \text{ si } Q > 5 \end{cases}$$

$C_m=3$, la firme vend aux 2 segments ($3 < 12,5$, $12,5$ le prix de réserve du segment 2). On calcule $\frac{\partial \pi}{\partial Q} = 0$

$$\Leftrightarrow 18,33 - 1,33Q - 3 = 0 \Leftrightarrow Q = 11,5, \text{ d'où } p = 18,33 - 0,67 * 11,5 = 10,6, q_1 = 4,3, q_2 = 7,2,$$

$$\pi = 10,6 * 11,5 - 5 - 3 * 11,5 = 83,2. \text{ Les pertes sèches : } DWL_1 = \frac{1}{2}(10,6 - 3)(12 - 4,3) = 29,26,$$

$$DWL_2 = 0,5(10,6 - 3)(12 - 7,2) = 18,24, DWL_{1+2} = 47,5$$

Discrimination du 3^{ème} degré, coût constant, 2^{ème} application numérique (2/2)

- Pour une tarification discriminante 3^{ème} degré :

- $Rm_1 = Cm \Leftrightarrow 12 - 2q_1 = 3 \Leftrightarrow q_1 = 6$ et $p_1 = 15 - 6 = 9$
 $Rm_2 = Cm \Leftrightarrow 25 - 4q_2 = 3 \Leftrightarrow q_2 = 5,5$ et $p_2 = 25 - 2 * 5,5 = 14$

$$\Rightarrow \pi = (6 * 9 + 5,5 * 14) - 5 - 3(6 + 5,5) = 91,5$$

- Pour calculer DWL :
 - on calcule d'abord (p^*, q^*) en concurrence parfaite : $p^* = Cm = 3$ et $q_1^* = 15 - 3 = 12$,
 $q_2^* = 12,5 - 0,5 * 3 = 11$.
 - $DWL_1 = \frac{1}{2}(12 - 6)(9 - 3) = 18$, $DWL_2 = \frac{1}{2}(11 - 5,5)(14 - 3) = 30,25$
et $DWL_{1+2} = 48,25$

La discrimination du 3ème degré, pour des coûts non constants (1/3)

- Soit 2 marchés, $p_1 = 20 - q_1$, $p_2 = 16 - 2q_2$ et $Cm = 2Q = 2(q_1 + q_2)$. Les coûts étant liés, on ne peut plus traiter les coûts séparément. 1^{ère} méthode, on résout directement un système (celui des CPO) :

$$\begin{cases} \partial\pi/\partial q_1 = 0 \\ \partial\pi/\partial q_2 = 0 \end{cases} \Leftrightarrow \begin{cases} 20 - 4q_1 - 2q_2 = 0 \\ 16 - 2q_1 - 6q_2 = 0 \end{cases} \Leftrightarrow \begin{cases} 20 - 4q_1 - 2q_2 = 0 \\ 32 - 4q_1 - 12q_2 = 0 \end{cases}$$

$$\Leftrightarrow \begin{cases} 20 - 4q_1 - 2q_2 = 0 \\ 32q_2 - 12 = 20 - 2q_2 = 0 \end{cases} \Leftrightarrow \begin{cases} 20 - 4q_1 - 2q_2 = 0 \\ q_2 = 6/5 \end{cases}$$

$$\Leftrightarrow \begin{cases} q_1 = 22/5 = 4,4 \\ q_2 = 6/5 = 1,2 \end{cases} \text{ et } p_1 = 15,6 \quad p_2 = 13,6$$

$$\begin{aligned} \epsilon_1 &< \epsilon_2 \Rightarrow p_1 > p_2 \\ \epsilon_1 &= \frac{\partial q_1}{\partial p_1} * \frac{p_1}{q_1} = -1 * \frac{15,6}{4,4} \\ &= -3,5 \\ \epsilon_2 &= \frac{\partial q_2}{\partial p_2} * \frac{p_2}{q_2} = -\frac{1}{2} * \frac{13,6}{1,2} \\ &= -22,6 \end{aligned}$$

La discrimination du 3^{ème} degré, pour des coûts non constants (2/3)

- On reprend $p_1 = 20 - q_1, p_2 = 16 - 2q_2$ et $Cm = 2Q = 2(q_1 + q_2)$. 2^{ème} méthode, on somme les Rm_i et on égalise à $Cm(Q)$:

1^{ère} étape : calculer $Rm_i = \begin{cases} 20 - 2q_1 \\ 16 - 4q_2 \end{cases} \Leftrightarrow \begin{cases} q_1 = 10 - \frac{1}{2}Rm_1 \\ q_2 = 4 - \frac{1}{4}Rm_1 \end{cases}$



Vrai uniquement pour $p \leq 16$

2^{ème} étape : calculer les Rm agrégées (demande coudée, pour $p=16$)



pour $p > 16 : 20 - 2Q > 16 \Leftrightarrow Q < 2$

pour $p > 16 : Q = 10 - \frac{Rm}{2} \Leftrightarrow Rm = 20 - 2Q$

pour $p \leq 16 : 10 - \frac{Rm}{2} + 4 - \frac{Rm}{4} = 14 - \frac{3}{4}Rm \Leftrightarrow Rm = \frac{56}{3} - \frac{4}{3}Q$



pour $p \leq 16 : \frac{56}{3} - \frac{4}{3}Q \leq 16 \Leftrightarrow Q \geq 2$

La discrimination du 3ème degré, pour des coûts non constants (3/3)

3^{ème} étape : résoudre $Rm=Cm$:

$$\begin{cases} p > 16 & 20 - 2Q = 2Q \Leftrightarrow Q = 5 \\ p \leq 16 & \frac{56}{3} - \frac{4}{3}Q = 2Q \Leftrightarrow Q = \frac{28}{5} \end{cases}$$

mais pour $p > 16$: $Q < 2$, et $5 > 2$

pour $p \leq 16$: $Q \geq 2$, $\frac{28}{5} = 5,6 \geq 2$

4^{ème} étape : on calcule $Cm\left(\frac{28}{5}\right) = 2 \cdot \frac{28}{5} = 11,2$ et pour déterminer q_1^* , q_2^* , p_1^* et p_2^*

$$Rm_1 = 11,2 \Leftrightarrow 20 - 2q_1 = 11,2 \Leftrightarrow q_1^* = 4,4, p_1^* = 20 - 4,4 = 15,6$$

$$Rm_2 = 11,2 \Leftrightarrow 16 - 4q_2 = 11,2 \Leftrightarrow q_2^* = 1,2, p_2^* = 16 - 2 * 1,2 = 13,6$$

5^{ème} étape : on calcule les profits, les surplus, pertes sèches

À vous

Discrimination du 3^{ème} degré, coûts non constants, application numérique (1/2)

- $c(Q) = 100 + 4Q + Q^2, p_1 = 48 - 4q_1, p_2 = 80 - \frac{20}{3}q_2$

 - Pour une tarification linéaire (demande coudée) :



Si $p=48, q_2 = 12 - \frac{3}{20} * 48 = 4,8$

$$Q = \begin{cases} 12 - \frac{3}{20}p \text{ si } p \geq 48 \\ 24 - \frac{2}{5}p \text{ si } p < 48 \end{cases} \text{ ou } P = \begin{cases} 80 - \frac{20}{3}Q \text{ si } Q \leq 4,8 \\ 60 - \frac{5}{2}Q \text{ si } Q > 4,8 \end{cases} \Rightarrow Rm = \begin{cases} 80 - \frac{40}{3}Q \text{ si } Q \leq 4,8 \\ 60 - 5Q \text{ si } Q > 4,8 \end{cases}$$

CPO : $\begin{cases} \text{si } Q \leq 4,8 \\ \text{si } Q > 4,8 \end{cases} \Rightarrow \begin{cases} 80 - \frac{40}{3}Q - 4 - 2Q = 0 \Leftrightarrow Q = \frac{228}{46} \cong 4,9 \\ 60 - 5Q - 4 - 2Q = 0 \Leftrightarrow Q = \frac{56}{7} = 8 \end{cases}$

$4,9 > 4,8$, Cm ne coupe pas Rm sur ce segment de Rm

On calcule $p^* = 60 - \frac{5}{2} * 8 = 40$ ($q_1 = 12 - \frac{5}{2} * 40 = 2, q_2 = 12 - \frac{3}{20} * 40 = 6$) et le profit à l'équilibre $\pi^* = 40 * 8 - 100 - 4 * 8 - 8^2 = 124$

Discrimination du 3^{ème} degré, coûts non constants, application numérique (2/2)

- Pour une tarification discriminante au 3^{ème} degré :
 - On a déjà calculé les recettes marginales :
 - pour $p < 48$ ou $Q > 2,4$, la firme vend aux 2 segments, on a déjà écrit
 $Rm_T = 60 - 5Q_T$, CPO : $60 - 5Q_T = 4 + 2Q \Leftrightarrow Q^* = 8$ (et $Q^* > 2,4$)
 - Pour $Q^*=8$, $Cm(8)=4+2*8=20$ (et $20 < 48$, prix de réserve du segment 1)
 - On applique $Rm_1 = Rm_2 = 20$,
 - $Rm_1 = 48 - q_1 = 20 \Leftrightarrow q_1 = 3,5$, $p_1 = 48 - 4 * 3,5 = 34$
 - $Rm_2 = 80 - \frac{40}{3}q_2 = 20 \Leftrightarrow q_2 = 4,5$, $p_2 = 50$
 - $\pi = 34 * 3,5 + 50 * 4,5 - 100 - 4 * 9 - 9^2 = 148$

$$\begin{aligned}\epsilon_2 < \epsilon_1 &\Rightarrow p_2 > p_1 \\ \epsilon_1 &= \frac{\partial q_1}{\partial p_1} * \frac{p_1}{q_1} = -\frac{1}{4} * \frac{34}{3,5} \\ &= -2,43 \\ \epsilon_2 &= \frac{\partial q_2}{\partial p_2} * \frac{p_2}{q_2} = -\frac{3}{20} * \frac{50}{4,5} \\ &= -1,67\end{aligned}$$

Discrimination du 3^{ème} degré et effets sur le bien-être

- Autorisée par l'antitrust, mais ...
 - est autorisé : fixer des prix différents selon les localisations pour une même marque, de faire des prix différents pour les jeunes, les vieux,
 - est interdit : empêcher l'arbitrage entre les segments par les consommateurs.
- Pour quel effet sur le bien-être ?
 - Le profit est plus élevé qu'en linéaire, les surplus des consommateurs à élasticité faible diminue, ceux à élasticité forte augmentent (effet redistributif)
 - En terme d'efficacité, le surplus total augmente avec discrimination s'il permet une ouverture de marché (Q augmente)

Un exercice pour réviser les règles de tarification utilisées jusqu'à présent (1/3)

- Soit une firme, $c(q) = \frac{1}{5}q + 1000$, $p_1 = 3 - \frac{1}{1000}q_1$, $p_2 = 6 - \frac{1}{1000}q_2$

- En concurrence parfaite ($p_1 = p_2 = p$):

$$Q^D = \begin{cases} 0 + q_2 = 6000 + 1000p & \text{pour } 3 < p < 6 \\ q_1 + q_2 = 9000 + 2000p & \text{pour } 0 < p < 3 \end{cases} \Leftrightarrow p = \begin{cases} 6 - \frac{Q}{1000} & \text{pour } 0 < Q < 3000 \\ 4,5 - \frac{Q}{2000} & 3000 < Q < 6000 \end{cases}$$

$Cm = \frac{1}{5} = 0,2$, le coût marginal coupe la fonction de demande inverse pour $p = \frac{9}{2} - \frac{1}{2000}Q$, d'où pour $\frac{9}{2} - \frac{1}{2000}Q = 0,2 \Leftrightarrow Q = 8600$ ($q_1 = 2800$, $q_2 = 5800$), $\pi = 0,2 * 8600 - 0,2 * 8600 - 1000 = -1000$
 $SP = 0,2 * 8600 - 0,2 * 8600 = 0$,

$$SC = SC_1 + SC_2 = \frac{1}{2}\left(3 - \frac{1}{5}\right)2800 + \frac{1}{2}\left(6 - \frac{1}{5}\right)5800 = 20740, ST = SP + SC = 20740$$

Un exercice pour réviser les règles de tarification utilisées jusqu'à présent (2/3)

- En monopole, tarification linéaire :

On a vu que $p = \begin{cases} 6 - Q/1000 & \text{pour } 0 < Q < 3000 \\ 4,5 - Q/2000 & 3000 < Q < 6000 \end{cases}$ $\Rightarrow Rm = \begin{cases} 6 - 0,002Q \\ 4,5 - 0,001Q \end{cases}$

CPO : $6 - 0,002Q = 0,2 \Leftrightarrow Q = 2900 \Rightarrow p = 6 - 0,001Q = 3,1 \Rightarrow \pi = 7410$
 $4,5 - 0,001Q = 0,2 \Leftrightarrow Q = 4300 \Rightarrow p = 4,5 - 0,0005Q = 2,35 \Rightarrow \pi = 8245$

La firme fixe $p=2,35$, couvre les deux segments, $q_1 = 3000 - 2,35 * 1000 = 650$, $q_2 = 3650$

$$SP = \pi + f = 8245 + 1000 = 9245$$

$$SC = SC_1 + SC_2 = \frac{1}{2}(3 - 2,35)650 + \frac{1}{2}(6 - 2,35)3650 = 6872,5$$

$$DWL = \frac{1}{2}(2,35 - 0,2)(8600 - 4300) = 4622,5$$

Un exercice pour réviser les règles de tarification utilisées jusqu'à présent (3/3)

- En discrimination parfaite, la firme fixe $p=Cm$ pour chaque i :
 - $p_1 = Cm \Leftrightarrow 3 - \frac{q_1}{1000} = 0,2 \Leftrightarrow q_1 = 2800,$
 - $p_2 = Cm \Leftrightarrow 6 - \frac{q_2}{1000} \Leftrightarrow q_2 = 5800$
 - À l'équilibre, on a alors :
$$SP = \frac{(6 - 0,2)5800}{2} + \frac{(3 - 0,2)2800}{2} = 20740$$
$$\pi = SP - f = 10740, SC = 0, DWL = 0$$
- En discrimination du 3^{ème} degré (coûts constants),
 - on applique $Rm_i = Cm :$
$$\frac{\partial \pi}{\partial q_1} = 0 \Leftrightarrow 3 - 0,002q_1 - 0,2 = 0$$
$$\Leftrightarrow q_1 = 1400, p_1 = 3 - 0,001 * 1400 = 1,6$$
$$\frac{\partial \pi}{\partial q_2} = 0 \Leftrightarrow 6 - 0,002q_2 - 0,2 = 0$$
$$\Leftrightarrow q_2 = 2900, p_2 = 6 - 0,001 * 2900 = 3,1$$
 - On calcule les surplus, DWL :
$$SP = (1,6 - 0,2)1400 + (3,1 - 0,2)2900 = 10370, \text{ pour la suite c'est à vous}$$

Lecture 3 Discrimination prix en monopole

■ Discrimination prix mono-produit

- Discrimination du 1^{er} degré
- Discrimination du 3^{ème} degré
- Discrimination du 2nd degré
- Tarification binôme

■ Discrimination prix multi-produits



Discrimination du 2nd degré

- On suppose maintenant que la firme connaît les fonctions de demande individuelles, mais qu'elle ne peut différencier à priori les consommateurs (information privée). Comment les conduire à révéler leurs caractéristiques (problème de *screening*) ?
 - Une stratégie est d'identifier des caractéristiques du produit inégalement valorisées par les consommateurs
 - De concevoir différentes versions du produit selon ces caractéristiques
 - De définir des prix distincts selon les versions (pour des prix compatibles avec leur consentement à payer – contrainte de participation) afin de conduire les consommateurs à révéler leur préférence (contrainte d'auto-sélection)

Discrimination du 2nd degré

- La firme connaît les fonctions de demande individuelles mais ne peut différencier à priori les consommateurs. Comment les conduire à révéler leurs caractéristiques ?
 - identifier des caractéristiques du produit inégalement valorisées
 - concevoir différentes versions du produit selon ces caractéristiques
 - définir des prix distincts par versions (pour p_i respectant des contraintes - participation et d'autosection)
- Ex. *versioning* basé sur la qualité :
 - Nagware : logiciel distribué gratuitement, pour des versions augmentées payantes (pour des actualisations antivirus, etc.)
- Ex. *versioning* basé sur le temps :
 - Dans l'édition de livre : *hardcover* d'abord, *paperback* ensuite
 - Film : en salle d'abord, DVD ensuite, TV enfin

Un modèle de menu de prix dépendant de la qualité (Belleflamme et Peitz, 2009)

- Soit un monopole, pouvant produire deux qualités de bien, s_1 et s_2 , pour des CM constants c_1 et c_2 .
 - l'utilité indirecte pour une unité de qualité s consommée au prix p telle que :
 - $U(\theta, s) - p$ (utilité = 0 s'il n'achète rien). U croît avec s et θ (un paramètre de goût).
 - Supposons deux types de consommateurs :
 - un ‘type Inf’, en proportion λ , avec un paramètre de goût θ_1 et un ‘type Sup’, en proportion $1-\lambda$, avec $\theta_2 > \theta_1$
 - Les Sup valorisent plus la qualité que les Inf : $U(\theta_2, s) > U(\theta_1, s)$
 - Les Sup valorisent plus toute hausse de qualité que les Inf :

$$U(\theta_2, s_2) - U(\theta_2, s_1) > U(\theta_1, s_2) - U(\theta_1, s_1) \text{ pour } s_2 > s_1$$

*Single-crossing
property*



Menu de prix dépendant de la qualité, exemple numérique (1/6)

- Le monopole produit deux versions de logiciel :
 - Une version basique, une version Pro (+qualité), $c_{basique} = c_{pro} = 0$
- Supposons 120 consommateurs potentiels
 - λ chercheurs (type Sup) et $120 - \lambda$ autres (type Inf)
 - Les consentements à payer sont :

	Chercheurs	Autres
Pro	9	3
Basique	5	2

- Single-crossing : $U(\theta_2, s_2) - U(\theta_2, s_1) = 4 > U(\theta_1, s_2) - U(\theta_1, s_1) = 1$

Menu de prix dépendant de la qualité, exemple numérique (2/6)

	Chercheurs λ	Autres $120 - \lambda$
Pro	9	3
Base	5	2

- Prix linéaire optimal :
 - Vendre une version Pro
 - Soit à $p_{pro} = 9 \rightarrow q_{pro} = \lambda \text{ & } \pi^{uni} = 9\lambda$
 - Soit à $p_{pro} = 3 \rightarrow q_{pro} = 120 \text{ & } \pi^{uni} = 360$
 - D'où : $\pi^{uni} = \max \{9\lambda, 360\}$
- Si prix personnalisés possibles :
 - Vendre la version Pro à $p_{pro} = 9$ aux chercheurs et à $p_{pro} = 3$ aux autres
 - $\pi^{pers} = 9\lambda + 3(120 - \lambda) = 360 + 6\lambda$
- Si prix personnalisés impossibles → menu de prix
 - Utiliser les deux versions pour conduire les consommateurs à s'auto-sélectionner : vendre la version Pro aux chercheurs et la version basique aux autres
 - Problème : trouver des prix les incitants à acheter, et la version qui est désignée pour eux

Menu de prix dépendant de la qualité, exemple numérique (3/6)

	Chercheurs λ	Autres $120 - \lambda$
Pro	9	3
Base	5	2

■ Cherchons p_i par essais et erreurs

- 1^{er} essai : $p_{pro} = 9$ et $p_{basique} = 2$
 - Problème : les chercheurs préfèrent la version basique, qui leur laisse plus de surplus : $9 - 9 < 5 - 2 \rightarrow$ pas d'auto-sélection
 - **Contrainte d'auto-sélection** : différence de prix \leq premium que les chercheurs sont prêt à payer pour passer à la version Pro : $p_{pro} - p_{basic} \leq 9 - 5 = 4$
- 2^{ème} essai : fixer le prix de réservation des chercheurs pour la version Pro et tenir compte de la compatibilité d'incitation pour la version basique $\rightarrow p_{pro} = 9$ and $p_{basic} = 9 - 4 = 5$
 - Problème : les Autres n'achètent pas !
 - **Contrainte de participation** : prix de la version de base \leq prix de réservation des Autres : $p_{basique} \leq 2$

Menu de prix dépendant de la qualité, exemple numérique (4/6)

■ Tarification optimum (2nd degré) :

- On combine les deux contraintes : $p_{basique}=2$ et $p_{pro}=2+4=6$
- On a alors : $\pi^{menu} = 6\lambda + 2(120 - \lambda) = 240 + 4\lambda$
- Prix personnalisés (1^{er}) vs Menu (2nd)
 - 1^{er} vs 2nd : $\pi^{menu} - \pi^{pers} = -(120 + 2\lambda) < 0$
 - Induire l'auto-sélection génère deux coûts :
 - Les Autres se voient offrir un produit de moindre qualité (basique plutôt que Pro)
→ perte : $(120-\lambda)(2-3) = -(120 - \lambda)$
 - Les chercheurs acquièrent la version Pro avec un discount, ils bénéficient d'une **rente informationnelle** → perte : $\lambda(6-9) = -3\lambda$
 - D'où une perte totale : $-(120 - \lambda) - 3\lambda = -(120 + 2\lambda)$

	Chercheurs λ	Autres $120 - \lambda$
Pro	9	3
Base	5	2

[

Menu de prix dépendant de la qualité, exemple numérique (5/6)

	Chercheurs λ	Autres $120 - \lambda$
Pro	9	3
Base	5	2

- Le menu de prix *peut* augmenter le profit :
 - Scenario 1: $\lambda > 40 \rightarrow$ la firme vend uniquement aux chercheurs, pour un prix uniforme $\rightarrow \pi^{uni} = 9\lambda$. Et pour un menu de prix ?
 - Cannibalisation : les chercheurs paient maintenant moins la version Pro \rightarrow pertes de $\lambda(6-9) = -3\lambda$
 - Expansion du marché : les autres achètent maintenant la version basique \rightarrow gains de $(120-\lambda)2$
 - Gains nets si $-3\lambda + (120-\lambda)2 > 0 \Leftrightarrow \lambda < 48$
 - *Dans ce cas, le menu de prix accroît le welfare (l'entreprise et les chercheurs retirent un gain, idem pour les autres)*

]



Menu de prix dépendant de la qualité, exemple numérique (6/6)

	Chercheurs λ	Autres $120 - \lambda$
Pro	9	3
Base	5	2

- Scenario 2 : $\lambda < 40$ → la firme vend à tous au prix uniforme → $\pi^{uni} = 360$. Et pour un menu de prix ?
 - Pas d'expansion de marché avec le menu dans ce cas, mais deux effets opposés.
 - Les Autres achètent la version basique au lieu de la version Pro → *pertes* de $(120 - \lambda)(2 - 3)$
 - Les chercheurs paient plus cher la version Pro → *gains* de $\lambda(6 - 3)$
 - Gains nets si $-(120 - \lambda) + 3\lambda > 0 \Leftrightarrow \lambda > 30$
 - *Dans ce cas, le menu de prix réduit le welfare (la firme en retire un bénéfice, mais pas les chercheurs et les autres)*

Menu de prix dépendant de la qualité – enseignements

■ 1^{er} enseignement :

Les prix sont choisis afin de s'approprier l'intégralité du surplus des consommateurs valorisant le moins la qualité.

Ceux valorisant le plus la qualité bénéficient d'un surplus positif (rente informationnelle)

■ 2^{ème} enseignement :

le menu de prix est optimal (i) si la proportion de types valorisant le plus la qualité est ni trop petite ni trop forte, et (ii) si passer d'une qualité basse à forte augmente proportionnellement plus le surplus des types valorisant le plus qualité que ceux le valorisant le moins.

■ 3^{ème} enseignement :

le menu de prix accroît le *welfare* si vendre la basse qualité conduit à une expansion du marché, dans le cas contraire le menu de prix détériore le *welfare*.

Discrimination du 2nd degré, application numérique (1/3)

- Reprenons le cas de la compagnie aérienne. On rappelle : elle peut commercialiser des billets open (sans restriction) et des billets à dates fixes (avec restriction), $C_m=300$, les consentements à payer pour deux catégories de consommateurs sont (i consomme soit 0, soit 1) :

	Billet open	Billet à dates
P : professionnels	1000	600
V : vacanciers	600	500

- On suppose que vous commercialisez les deux versions, votre objectif étant que les professionnels acquièrent la version open, les vacanciers la version à dates (on note que les professionnels sont prêts à payer plus cher les deux versions, et qu'ils valorisent davantage la « qualité » que les vacanciers – $1000-600 > 600-500$)

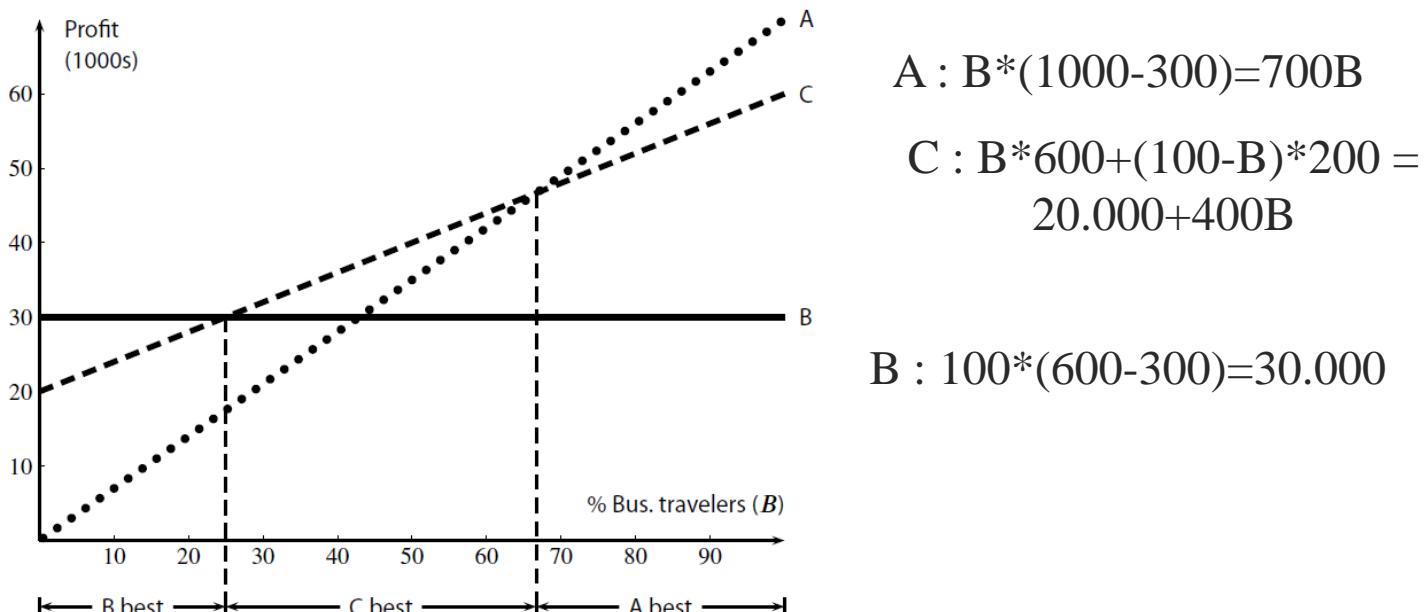
Discrimination du 2nd degré, application numérique (2/3)

	Billet open	Billet à dates
P	1000	600
V	600	500

- Qu'advient-il si vous fixer $p_O=1000$ (prix du billet open) et $p_d=500$?
 - Les professionnels achètent les billets à dates, leur SC étant supérieur ($600-500 > 1000-1000$)
 - Quelles sont les contraintes dont vous devez tenir compte ?
 - La contrainte de participation des vacanciers : $p_d \leq 500$
 - La contrainte d'auto-sélection des pro : $p_O - p_d \leq 1000 - 600$
 - Quels sont les prix optimaux, et le profit à ces prix ?
 - $P_d=500, p_O=900$ (on vérifie les contraintes)
 - Le profit est : $600*B + 200*L$

Discrimination du 2nd degré, application numérique (3/3)

- Posons 100 consommateurs et comparons les trois formules tarifaires (A: vendre des billets open à la catégorie business, pour $p_o=1000$; B : vendre des billets open à tous, pour $p_d=600$; C : vendre les deux types de billet, pour $p_d=500$ et $p_o=900$). On représente sur un même graphique les profits, en fonction de B (pour B entre 0 et 100)



Lecture 3 Discrimination prix en monopole

■ Discrimination prix mono-produit

- Discrimination du 1^{er} degré
- Discrimination du 3^{ème} degré
- Discrimination du 2nd degré
- Tarification binôme

■ Discrimination prix multi-produits



La tarification binôme

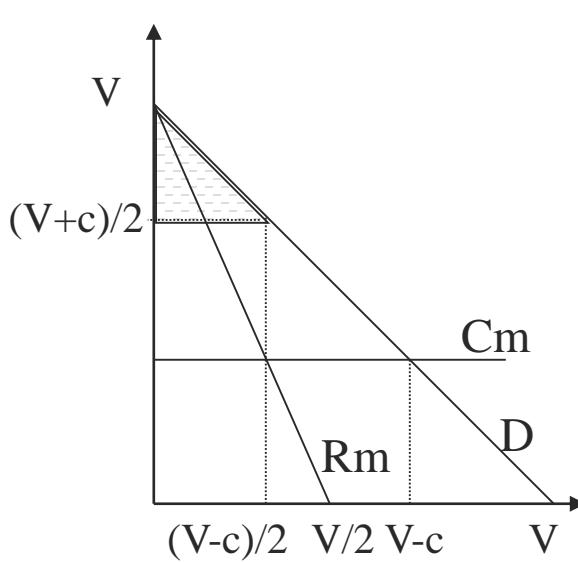
- Pour une demande élastique (le consommateur peut consommer plus d'une unité, pour un consentement décroissant des quantités), le monopole peut recourir à une tarification binôme (2 parties) :
 - elle comprend une partie fixe, A, et une partie variable, proportionnelle à la consommation, pq, on note $T(q)=A+pq$ si $q>0$, $T(0)=0$
 - il s'agit d'un tarif non linéaire, dégressif (pour $T(q)/q=P+A/q$, on a bien une remise sur les quantités consommées)
 - pour qu'un consommateur accepte de payer $T(q)$, le montant doit être inférieur ou égal à sa disposition totale à payer. Il consomme tel que sa disposition marginale à payer égalise le prix marginal. A doit être inférieur ou égal à son surplus

La tarification binôme, en discrimination parfaite

- On écrit $\pi = \sum T_i(q_i) - c(\sum q_i)$ avec $T_i(q_i) = A_i + p_i q_i$, sous les contraintes $q_i = D_i(p_i)$ et $A_i \leq SC_i(p_i)$. Comment fixer A_i et p_i ?
 - à p_i donnés, le profit croît avec A_i . La firme gagne à fixer le montant fixe A_i au plus haut.
Jusqu'où peut-elle aller ? Réponse : jusqu'à $A_i = SC_i(p_i)$
 - et p_i ? On vient de voir qu'en fixant $A_i = SC_i(p_i)$ la firme s'accapare l'intégralité des SC_i .
Quand est-ce que le surplus du consommateur est le plus élevé ? Réponse : pour $p_i^* = Cm$
 - conclusion : en partie double, discrimination parfaite, fixer $p_i^* = Cm$ et $A_i = SC_i(p_i^*)$

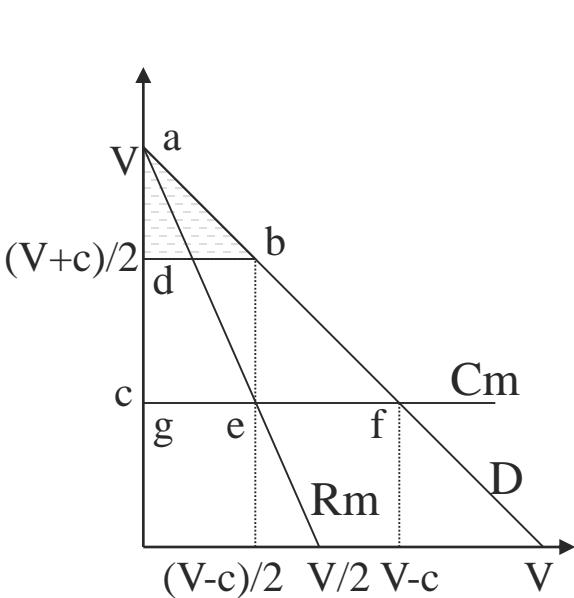
[Tarification binôme, discrimination du 1^{er} degré, illustration (1/3)]

■ Soit un bar concert faisant payer : droit d'entrée (1^{ère} partie) + prix des consommations (2^{ème} partie) (Pepall *et alii*, 2013):



- on pose $c(q)=F+c*q$. Pour $p=V-q$ (identique pour tous), R_m est alors égale à $V-2q$ (dérivée de la recette totale)
- pour p uniforme, $R_m=C_m \Rightarrow q_u=(V-c)/2$, $p_u=(V+c)/2$, et pour n consommateurs, $\pi_u=n(p_u-c)q_u-F = n[(V-c)^2/4]-F$, reste $SC_u=(V-(V+c)/2)*[(V-c)/2]*1/2=(V-c)^2/8$ non accaparé
- pour un droit d'entrée égal à SC_u tout en continuant à fixer le prix de la consommation à $(V+c)/2$, le profit croît

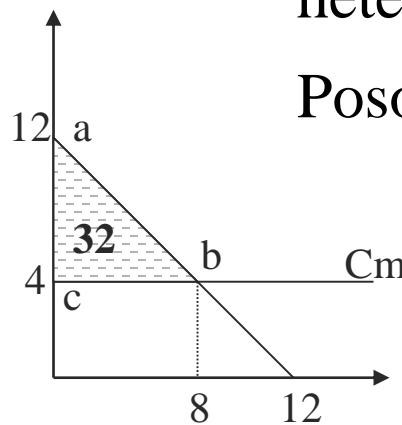
[Tarification binôme, discrimination du 1^{er} degré, illustration (2/3)]



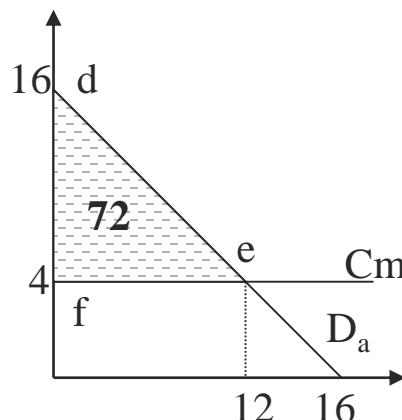
- la firme peut faire mieux, en baissant son prix tq $p=C_m$ (ce qui a pour effet d'accroître SC) et en augmentant le droit d'entrée
- pour $p=C_m$, les recettes liées aux consommations sont nulles, le SC augmente ($SC=(V-c)(V-c).1/2=(V-c)^2/2$), d'où hausse du droit d'entrée ($=(V-c)^2/2$) et du profit ($=n[(V-c)^2/2]-F$)
- à noter que la tarification double ne modifie pas le prix moyen du verre / tarification uniforme (dépense totale avec tarification double $=[(V-c)^2/2+c(V-c)=[(V-c)+(V+c)]/2$, la consommation totale est $V-c$, le prix moyen du verre est alors $(V+c)/2, =p_u$)

[Tarification binôme, discrimination du 1^{er} degré, illustration (3/3)]

- Supposons désormais que les consommateurs aient des préférences hétérogènes. Notons pour les étudiants $p_e=12-q_e$ et pour les autres $p_a=16-q_a$. Posons enfin $c=4$



○ pour $p=c=4$, les étudiants consomment 8, pour $SC_e=32$ (abc), et les autres 12, pour $SC_a=72$ (def)

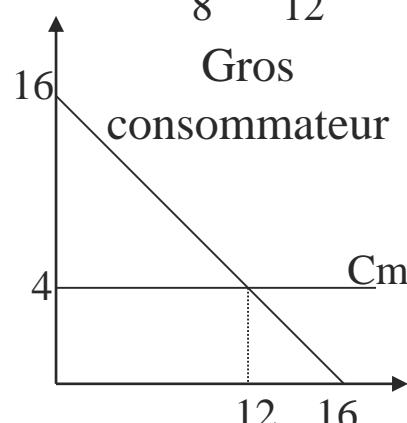
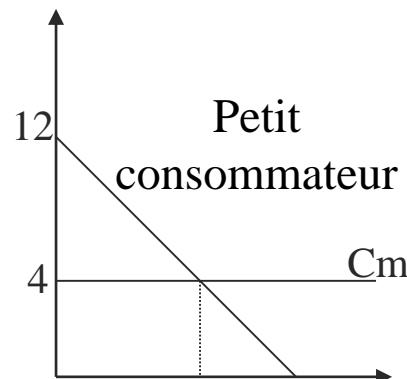


○ le propriétaire du bar pourrait alors faire payer un droit d'entrée de 32 pour les étudiants et 72 pour les autres (en demandant la carte d'étudiant à l'entrée).

[Tarification binôme, discrimination du 2nd degré, illustration (1/6)]

■ Comment faire quand le consentement à payer demeure une information privée ?

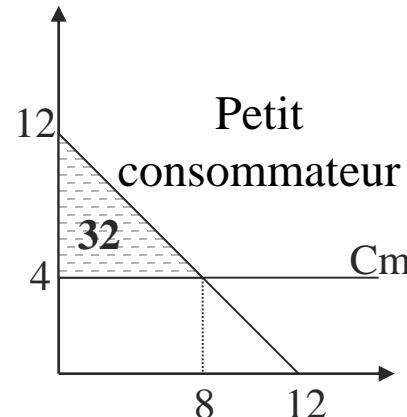
Notons N_h les hauts revenus et N_b les bas revenus. Quel(s) tarif(s) fixer ?



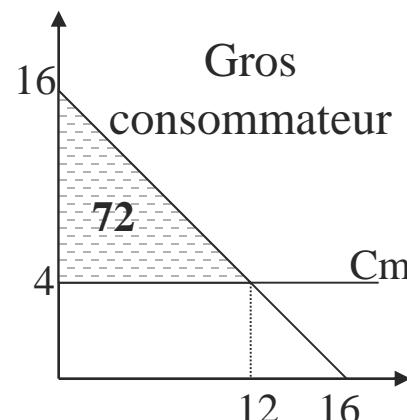
- Tarification uniforme, avec ou sans exclusion ? Le problème est ici de savoir si vous fixer un droit d'entrée à 72 ou 32
- Tarification non linéaire, 2nd degré ? Deux prix d'entrée, un à 32 en échange de 8 consommations (32, 8), et un à 72 contre 12 (72, 12). Permettent-ils de séparer les types ?

[Tarification binôme, discrimination du 2nd degré, illustration (2/6)]

■ Tarification uniforme avec ou sans exclusion ?



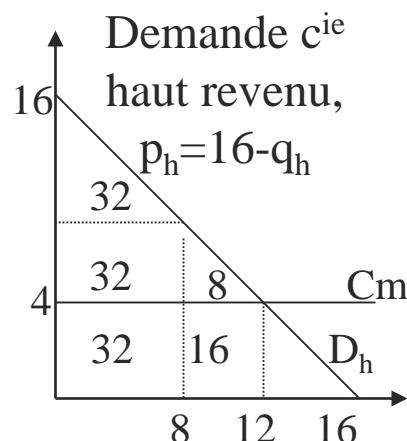
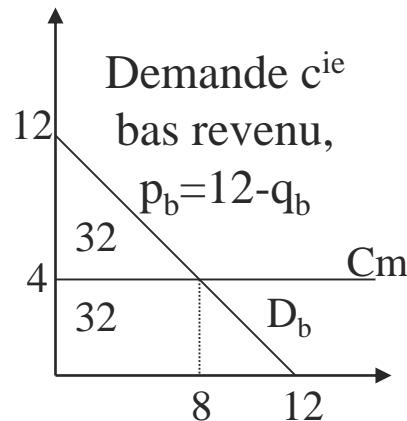
○ le bar peut décider de fixer un droit d'entrée de 72, son profit n'étant que de $72N_h$, où de 32, pour un profit de $32(N_h+N_b)$, cette dernière stratégie étant plus profitable pour $32N_b > 40N_h$



○ à noter, ne parvenant pas à désigner les individus par c^{ie}, la firme n'accapare pas la totalité du SC ($\neq / 1^{\text{er}}$ degré)

[Tarification binôme, discrimination du 2nd degré, illustration (3/6)]

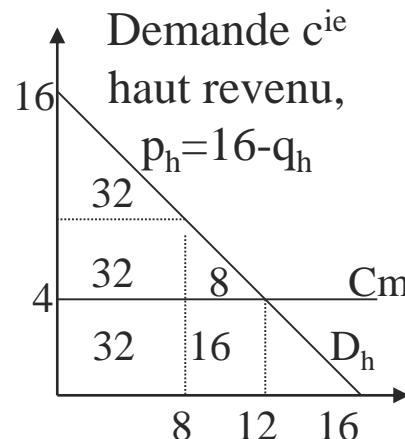
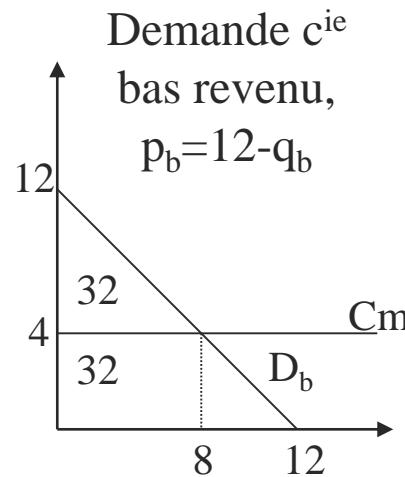
■ Tarification binôme, 2nd degré :



○ et si la firme propose deux prix d'entrée, un à 32 en échange de 8 consommations (32, 8), et un à 72 contre 12 (72, 12) ? Ça ne marche pas :

- si les N_h déclarent être N_b , ils paient 64 ($32+4*8$), auraient acceptés de payer 96 pour 8 consommations ($\Rightarrow SC=32$)
- s'ils se déclarent N_h , paient 120 ($72+12*4$), $SC=0$
- \Rightarrow les N_h se déclarent N_b , même pour des quantités consommées inférieures (dégagent un surplus supérieur)

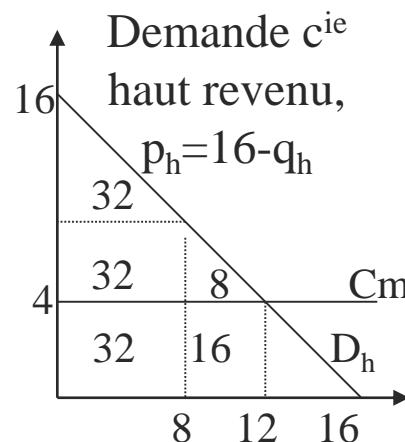
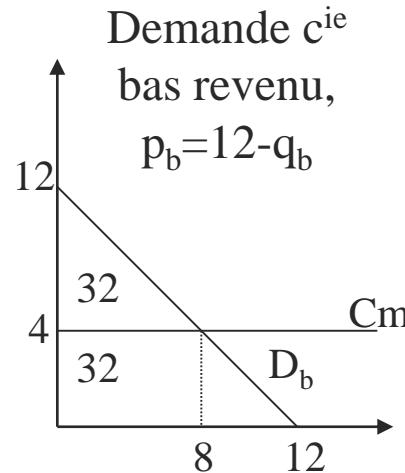
[Tarification binôme, discrimination du 2nd degré, illustration (4/6)]



○ la firme sait que les N_b acceptent de payer 64 pour 8 consommations. Plutôt qu'une tarification double, elle facture l'entrée et les 8 consommations à 64 (=SC). Alors ?

- les N_h qui opteraient pour cette tarification retireraient un $SC=32$ ($=96-64$)
- si les N_h acceptent de payer 120 pour 12 consommations, la firme ne peut cependant facturer 120 (120, 12) car ici $SC=0$ contre $SC=32$ pour le package (64, 8)
- elle fixe alors $120-32=88$ pour les N_h ($SC=32$). Les N_b n'optent pas pour ce package, ils acceptent de payer au plus 72 pour 12 consommations
- => $\pi=(88-12*4)+(64-8*4)=40+32=72$. On notera à nouveau le discount en quantité (prix moyen : 8 pour (64, 8) ; 7.33 pour (88, 12))

Tarification binôme, discrimination du 2nd degré, illustration (5/6)



○ Et si le package destiné à attirer les N_b contient 7 consommations ?

- les N_h qui opteraient pour cette tarification retireraient un $SC=32$ ($=96-64$)
- Les N_b acceptent au plus de payer 59.5. Le profit pour chaque ($59.5, 7$) est alors de 31.5 (contre 32 pour $(64,8)$)
- Et les N_h ? Pour 7 consommations, ils acceptent de payer 87.5, d'où $SC=28$. La firme peut augmenter le prix du package pour 12 consommations, tel que $120-28=92$. Son profit par package est alors de 44 (contre 40, pour $(88,12)$). Alors ? Nombre de N_b/N_h ?

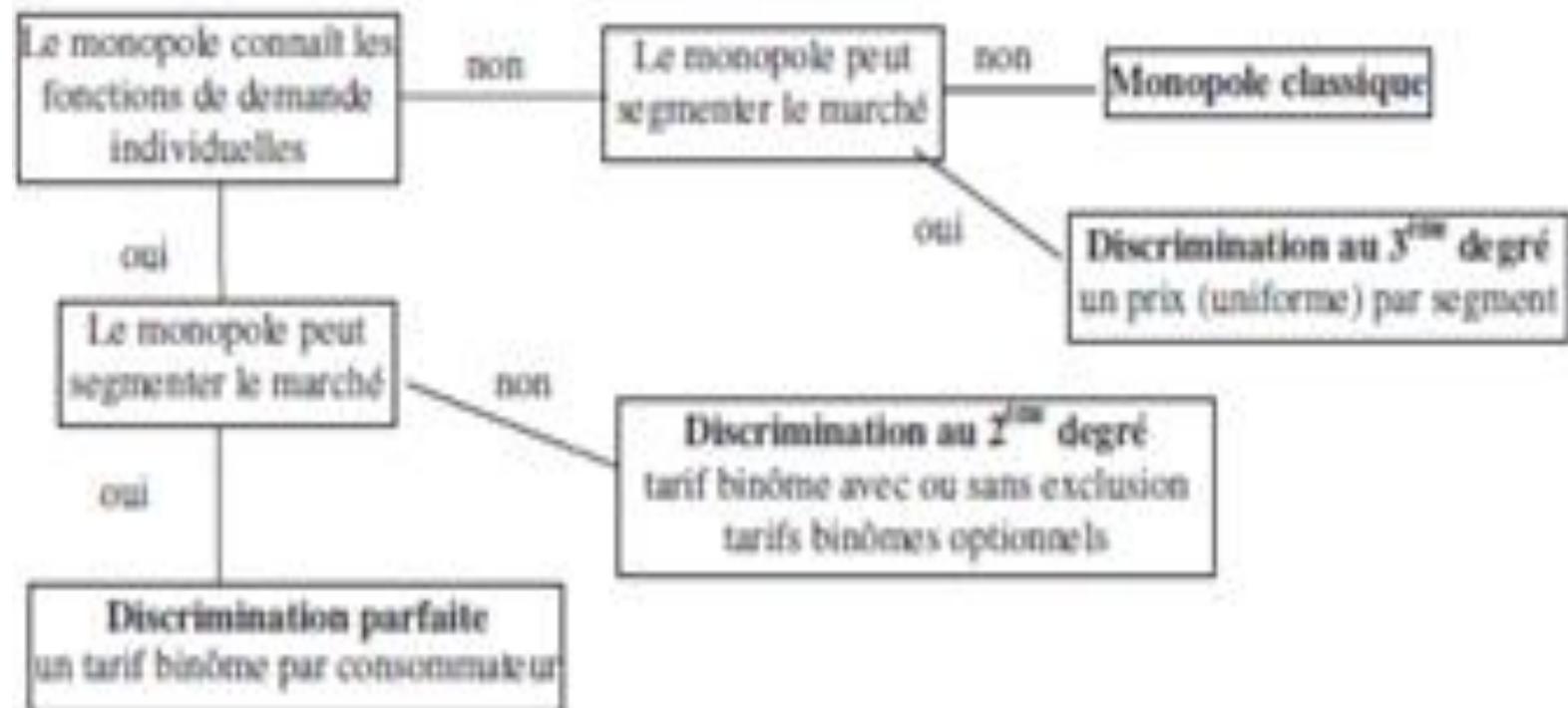
[Tarification binôme, discrimination du 2nd degré, illustration (6/6)]

■ Pourquoi servir les N_b sachant que cela permet d'accroître le prix du package des N_h ? Quel arbitrage ?

○ pour (59.5, 7) et (92, 12), son profit total pour le 1^{er} package est $31.5N_b$. S'il ne servait que les N_h , il fixerait (120, 12) (soit un profit de 72 par package). Pour chaque N_b servi, il doit réduire ce montant de 28 ($120-28=92$), son coût d'opportunité est au total de $28N_b$. Servir les N_b n'est profitable que pour $31.5N_b > 28N_b \Leftrightarrow N_h/N_b < 31.5/28 = 1,125$

○ Quels enseignements tirer de la discrimination du 2nd degré : le SC_b est complètement accaparé, mais pas SC_h ; les quantités sont < à celles socialement optimales, sauf pour les N_h ; se traduit par un discount sur les quantités.

Que faire ?



Lecture 3 Discrimination prix en monopole

- Discrimination prix mono-produit
- Discrimination prix multi-produits
 - Bundle, ventes liées ?
 - Bundle (offre groupée)
 - Ventes liées



Offre groupée, ventes liées (1/3)

■ Définitions (Nalebuff, B. 2003 Bundling, tying, and portfolio effects, *DTI Economics Paper*) :

- la vente liée en package (offre groupée, ou encore *bundling*) est une pratique consistant à vendre au moins 2 biens au sein d' un pack, pour des biens combinés dans des proportions fixes (ex.: un ordinateur acheté + un forfait d' accès à internet)
- la vente liée de consommables est moins restrictive : le mix-produits est défini de façon plus souple. L' achat d' un bien est uniquement conditionné ici par l' achat d' un second, le bien lié (ex.: une imprimante HP et ses cartouches d' encre HP)

Offre groupée, ventes liées (2/3)

■ Définitions alternatives (Pepall et al., 1999) :

- Définition 1 : le *bundling*, comme incitation tarifaire, remise si achat de A et B, vs *tying*, découlant d'une obligation contractuelle ou d'une intégration technologique
- Définition 2 : on distingue encore, selon les biens disponibles :
 - A et B : «indépendantes» ou «en composantes»
 - A+B : *bundling* pur
 - A, B, A+B : *bundling mixte*, avec remise pour A+B
 - A, A+B : *tying* (A lié, B liant)
 - B, A+B : *tying* (B lié, A liant)

Bundling
mixte
définition 2
= bundling
définition 1

Offre groupée, ventes liées (3/3)

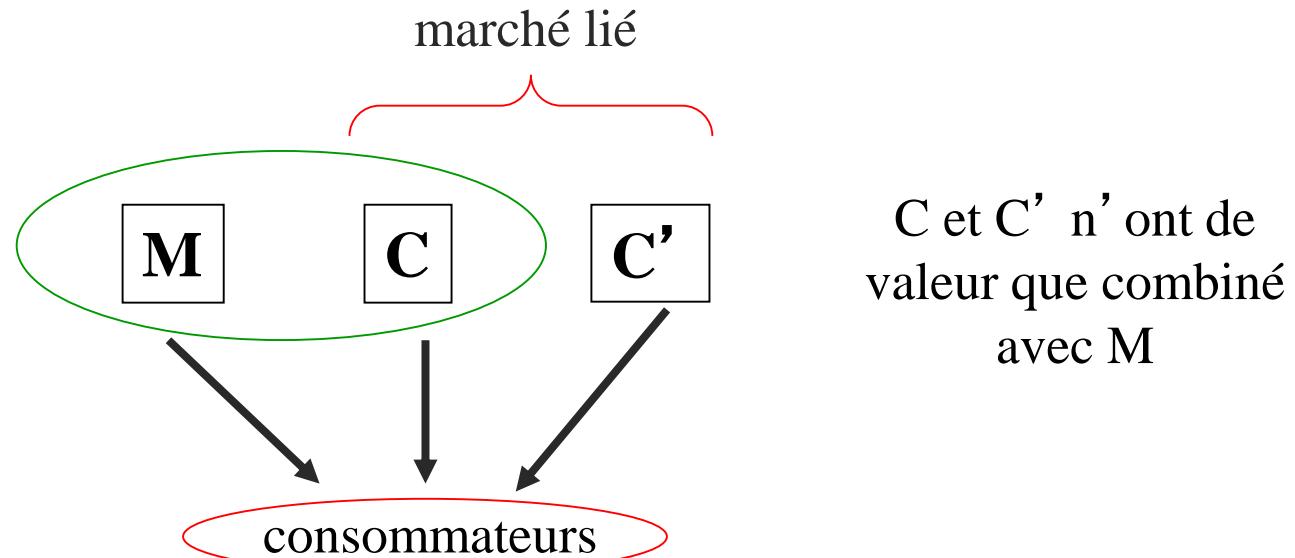
- *Tying* contractuel, technologique vs virtuel. Raisonnons sur le cas Microsoft Windows et Internet Explorer
 - *tying* contractuel : il a été imposé des restrictions dans les contrats de licences aux assembleurs (interdit d'enlever des icônes, etc.)
 - intégration technologique : IE étant « enfoui » dans le code source de Windows, certaines actions étaient impossibles (IE n'était pas dans le menu «Ajouter/ Supprimer», etc.)
 - *tying* virtuel : le bien lié est livré avec, mais les consommateurs peuvent utiliser le bien B d'un concurrent (défaire le lien, pour installer Netscape, mais générait des coûts) (*bundling mixte*)

[

Bundling, tying : pourquoi faire ? (1/2)

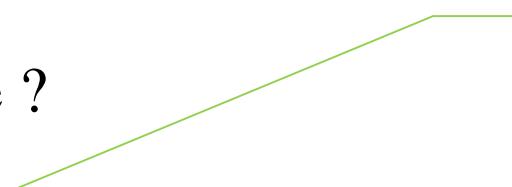
]

- Soit 3 produits sur deux segments, M (en monopole) et C et C' (en concurrence – potentiel)
 - Pourquoi le monopole lierait-il C (produit lié) à M (produit liant) ?



Bundling, tying : pourquoi faire ? (2/2)

■ Pourquoi faire ?

- 
- discriminer par les prix pour accroître son profit, mais aussi pour prévenir l'entrée, éliminer les rivaux
 - elles sont notamment utilisées dans les secteurs de la télécommunication (Internet, téléphone et télévision), restauration (menu proposé avec un rabais par rapport à la tarification à la carte), multimédia (suite de logiciels, bouquet de chaînes, coffret DVD...), etc.

on s'intéresse uniquement à la discrimination (prédateur en master, selon vos choix et orientation pro)

Lecture 3 Discrimination prix en monopole

- Discrimination prix mono-produit
- Discrimination prix multi-produits
 - Bundle, ventes liées ?
 - Bundle (offre groupée)
 - Ventes liées



Offre groupée *le modèle de Stigler (1968) (1/4)*

■ Prenons le cas d'un éditeur de logiciels qui vend 2 produits, un tableur et un logiciel de traitement de textes, à deux individus, A et B, pouvant procéder à des arbitrages et pour les consentements à payer suivants :

○ quand les biens sont vendus séparément :

	Consentement à payer pour le tableur	Consentement à payer pour le logiciel TT
A	80	25
B	70	30

1: 70 et 25 sont les prix maximum qui pourront être fixés pour chacun des biens (considérant les possibilités d'arbitrage)

2: pour des biens vendus séparément, revenu total = 190

Offre groupée

Le modèle de Stigler (1968) (2/4)

- supposons que la firme vende les biens en réalisant une offre groupée (vente liée en package) :

	Consentement à payer pour le tableau	Consentement à payer le logiciel TT	Consentement à payer total
A	80	25	105
B	70	30	100

1: l'offre groupée pourra être vendue à 100, pour un revenu total = 200

Offre groupée

Le modèle de Stigler (1968) (3/4)

■ Discussion :

- l'offre groupée permet d'extraire davantage de surplus de A parce qu'elle permet de limiter l'effet de la faible valeur accordée par A au logiciel de traitement de texte et d'exploiter sa plus forte valorisation du tableur
- elle permet d'éviter de fixer un prix bas pour le tableur dans le but d'inciter B à l'acheter en exploitant sa plus forte valorisation du logiciel de traitement de texte

Offre groupée

Le modèle de Stigler (1968) (4/4)

- Cette analyse n'est cependant que partielle
 - rien n'a été dit sur les coûts de production. On les a supposé implicitement soit inexistantes soit fixes
 - a été ignoré la possibilité de vendre les deux biens au sein d'un *bundle* et séparément
 - le modèle de (Adams et Yelen, 1976) prend en compte ces points

Offre groupée *le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (1/10)*

■ Le modèle de (Adams et Yelen, 1976) :

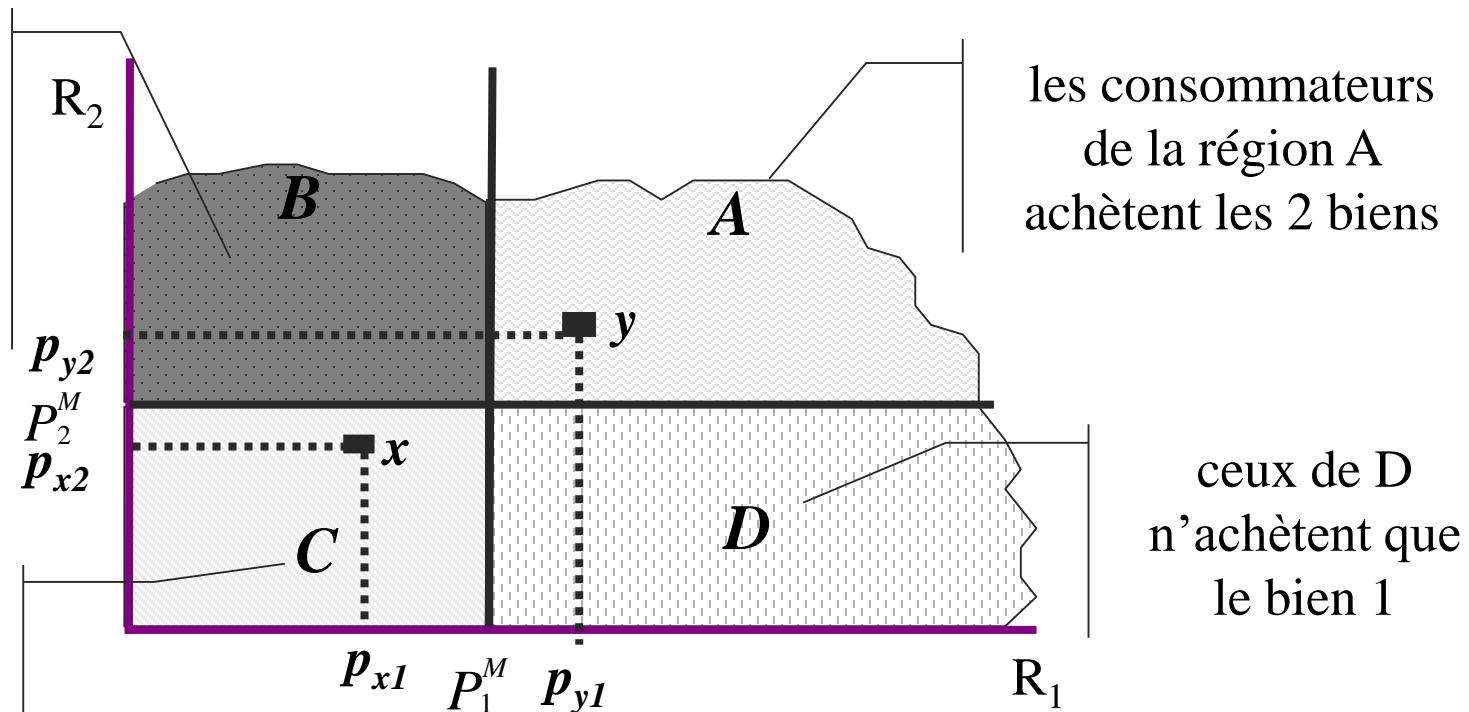
- 2 biens, 1 et 2, c_1 et c_2 constants, $c_B = c_1 + c_2$ (le coût du *bundle*)
- R_1 et R_2 : consentements à payer des biens 1 et 2, et pour le bundle $R_B = R_1 + R_2$
- chaque consommateur achète une unité du bien (pour $p_i \leq R_i$), et on suppose que le consommateur x a un prix de réservation de p_{x1} pour 1 et p_{x2} pour 2 (resp. p_{y1} et p_{y2} pour le consommateur y)
- on pose p_{M1} et p_{M2} fixés par la firme (prix de monopole, avec plus généralement $p_B < p_1 + p_2$)

Offre groupée *le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (2/10)*

- Pour un monopole ne faisant pas d' offre liée, les consommateurs peuvent être divisés en quatre groupes :

les
consommateurs
de la région B
n'achètent que
le bien 2

Ceux de C
n'achètent rien



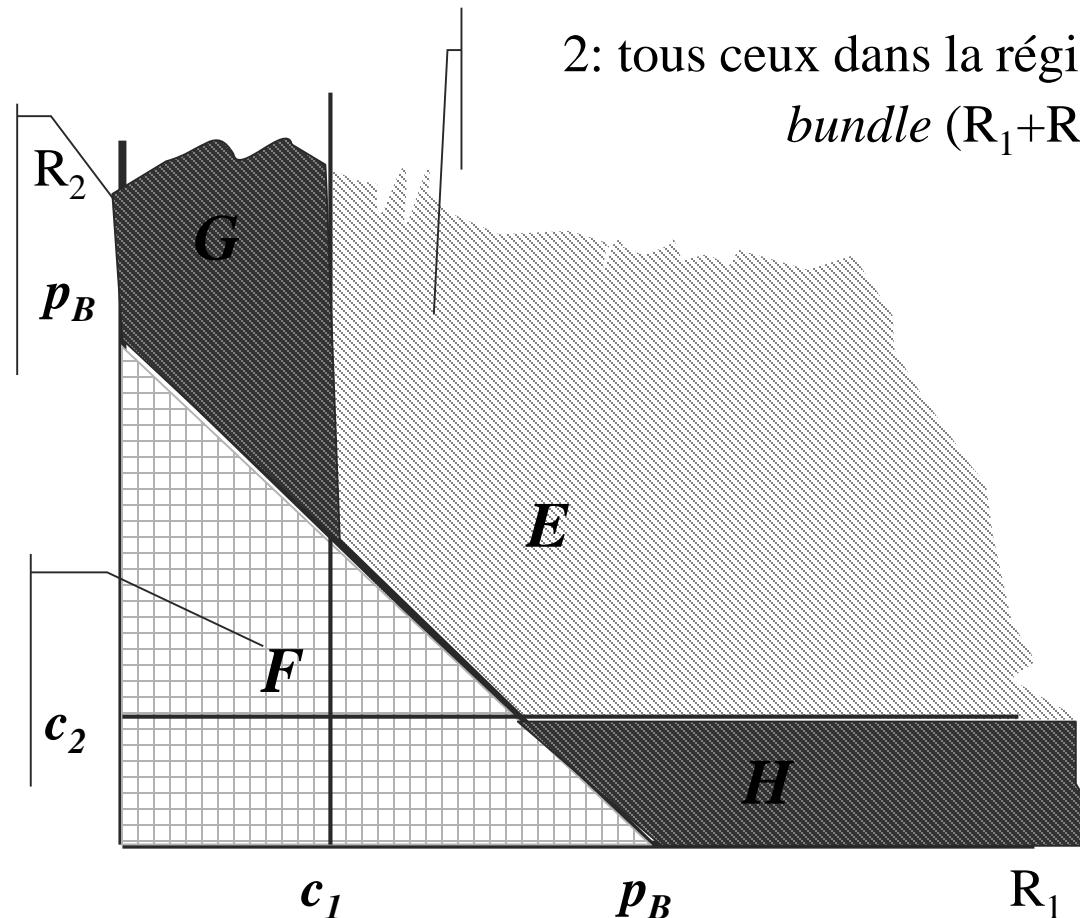
Offre groupée

le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (3/10)

- Cas d'un *bundling* pur (1 unité de 1 + 1 unité de 2, au prix p_B) :

1: répartition des consommateurs en 2 groupes, E et F (/ à $p_B - p_B$)

3: ceux de la région F n' accèdent pas au *bundle* ($R_1 + R_2 < p_B$)



2: tous ceux dans la région E achètent le *bundle* ($R_1 + R_2 > p_B$)

4: ceux en G et H peuvent acheter chacun des biens, quand bien même $R_1 < c_1$, pour le bien 1, ou $R_2 < c_2$, pour le bien 2

Offre groupée

le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (4/10)

- Cas d'un *bundling* mixte (vend 1 et 2 à p_1 et p_2 ainsi que le bundle pour p_B , avec $p_B < p_1 + p_2$) :
 - Comment se déterminent les consommateurs ?
 - classiquement, un individu pour qui $R_1 > p_1$ et $R_2 > p_2$ achètera le *bundle*, pour $p_B < p_1 + p_2$ (inutile de développer davantage)
 - mais pour d'autres combinaison, le consommateur préférera-t-il acheter l'un des deux biens uniquement ou le *bundle* ?

Offre groupée

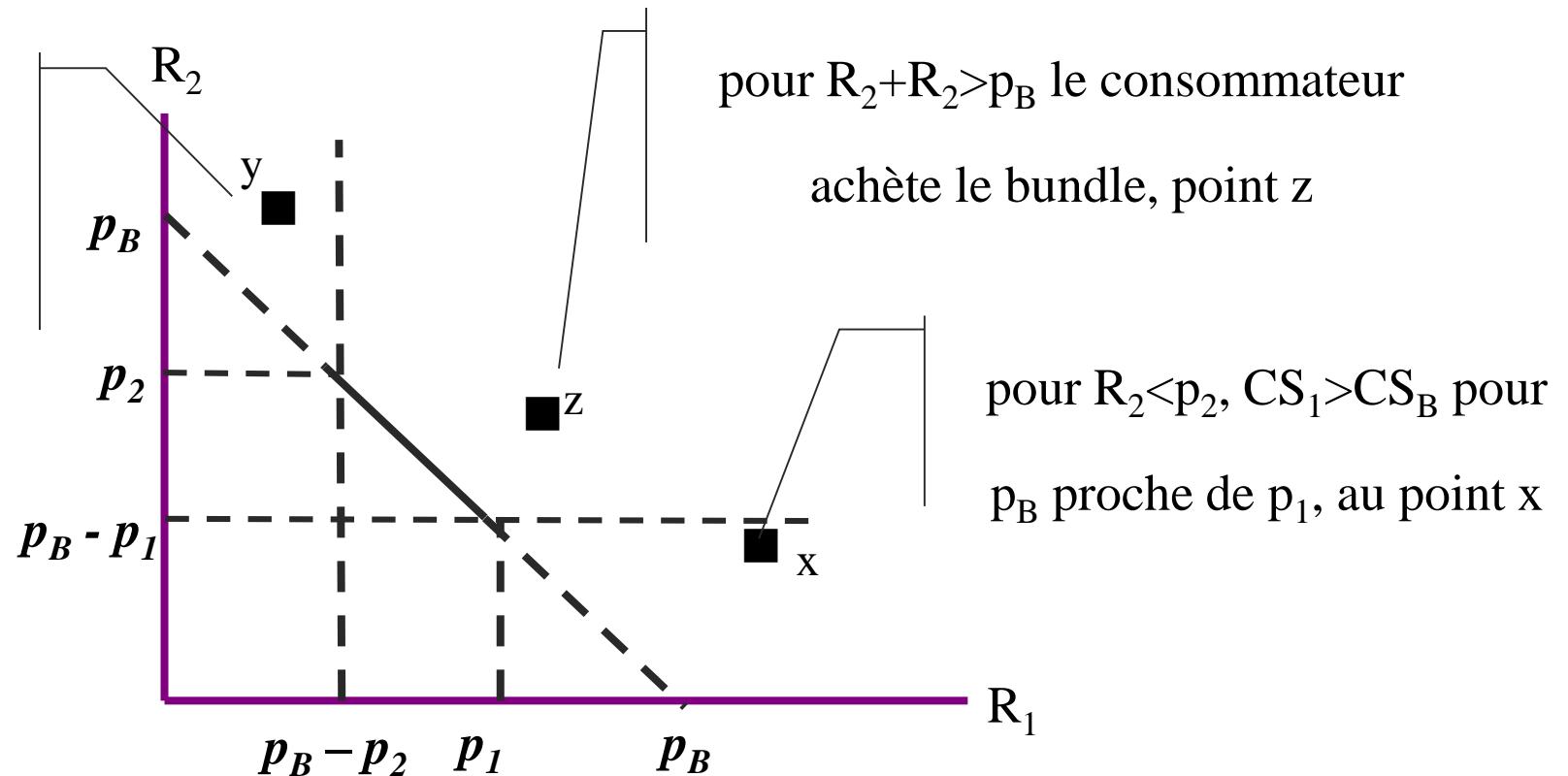
le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (5/10)

- pour $R_2 < p_2$, si le consommateur achète quelque chose, ce sera soit le bien 1 (pour $R_1 > p_1$) soit le *bundle* :
 - posons ses surplus de consommation $SC_B = R_1 + R_2 - p_B$ et $SC_1 = R_1 - p_1$
 - il achètera le bien 1 si $SC_1 > SC_B \Rightarrow (R_2 < p_B - p_1 \text{ et } SC_1 > 0)$ et $R_1 > p_1$. Ces conditions signifient que le consommateur ne valorisant pas particulièrement 2 n'achètera le *bundle* que pour p_B proche de p_1
- pour $R_1 < p_1$, s'il achète quelque chose, ce sera soit le bien 2 (pour $R_2 > p_2$) soit le *bundle* :
 - il achètera uniquement le bien 2 si $SC_2 = R_2 - p_2 > SC_B = R_1 + R_2 - p_B \Rightarrow$ soit $(R_1 < p_B - p_2 \text{ et } SC_2 > 0)$ soit $R_2 > p_2$
 - ces conditions signifient que le consommateur ne valorisant pas particulièrement 1 n'achètera le *bundle* que pour p_B proche de p_2

Offre groupée *le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (6/10)*

- enfin, pour $R_1 + R_2 > p_B$ le consommateur choisira le *bundle* ($SC_B > 0$)

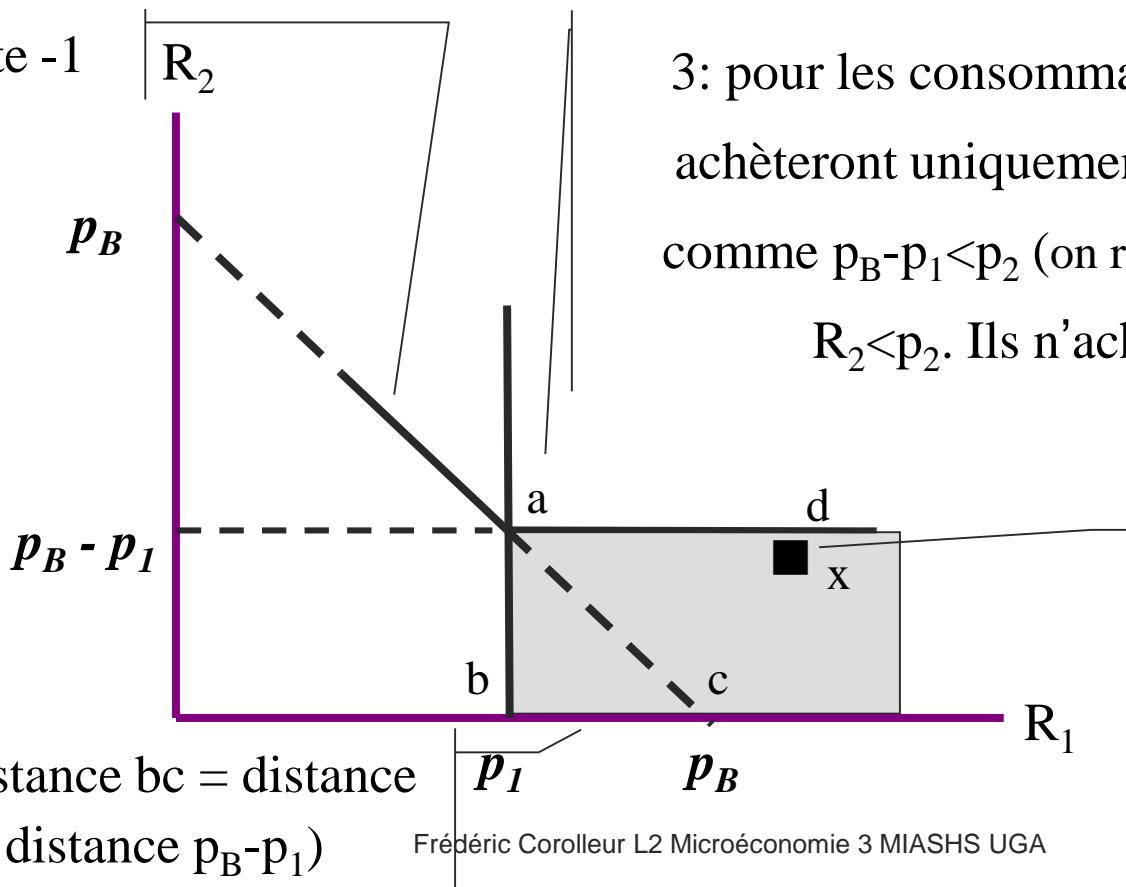
pour $R_1 < p_1$, $CS_2 > CS_B$ pour
 p_B proche de p_2 , au point y



Offre groupée *le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (7/10)*

■ Les consommateurs se répartissent en 4 groupes :

1: $p_B p_B$ est de de pente -1



2: d'où la distance $bc =$ distance ab (= la distance $p_B - p_1$)

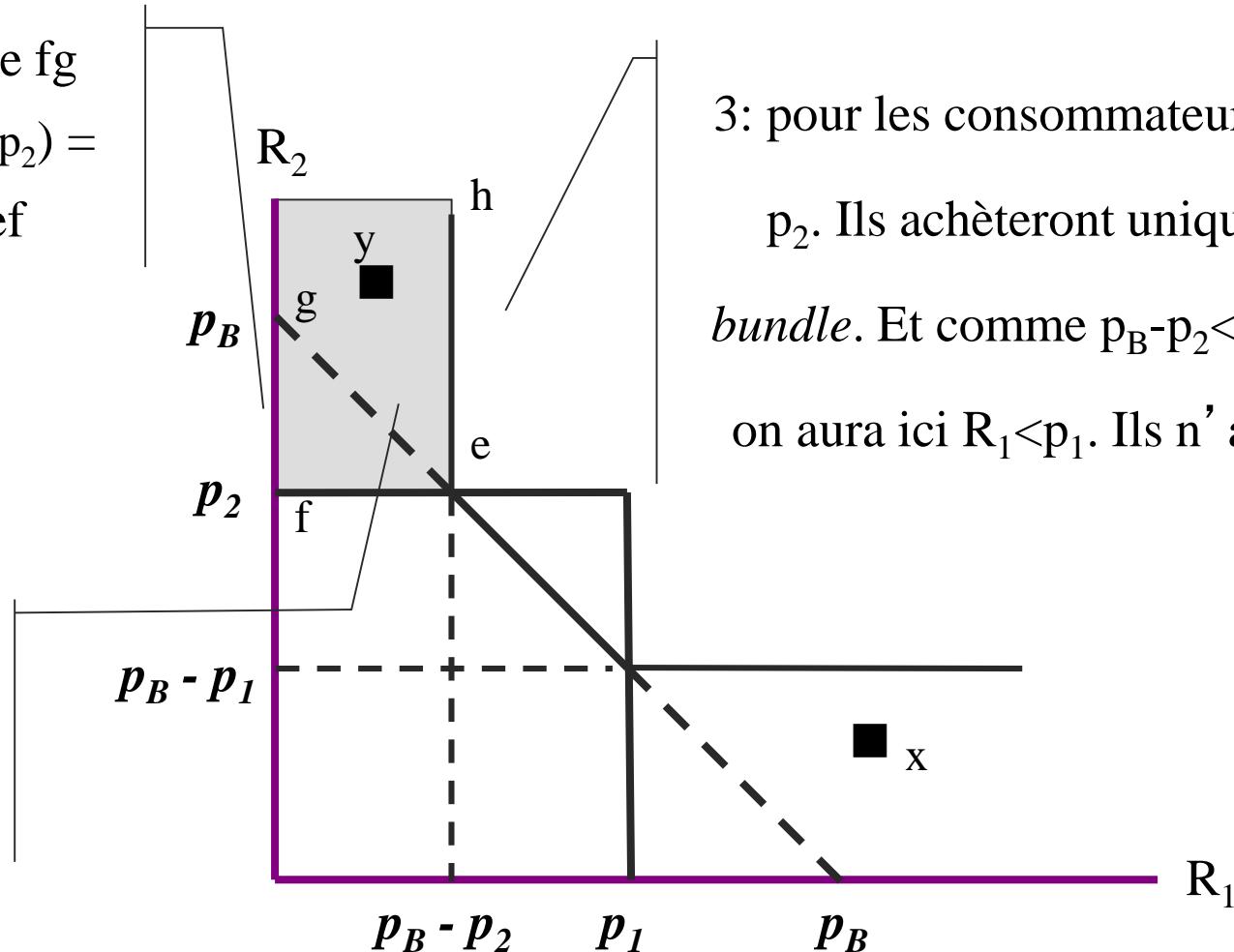
3: pour les consommateurs sous ad, $R_2 < p_B - p_1$. Ils achèteront uniquement 1 plutôt que le *bundle*. Et comme $p_B - p_1 < p_2$ (on rappelle $p_B < p_1 + p_2$), on aura ici $R_2 < p_2$. Ils n'achèteront pas le bien 2

4: pour $R_1 > p_1$, en dab, les consommateurs n'achèteront que le bien 1

Offre groupée *le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (8/10)*

1: la distance fg
 $(=\text{distance } p_B - p_2) =$
 distance ef

3: pour $R_2 > p_2$, en feh, les
 consommateurs
 n' achèteront que le bien 2



3: pour les consommateurs à **droite** de eh, $R_1 < p_B - p_2$. Ils achèteront uniquement 2 plutôt que le *bundle*. Et comme $p_B - p_2 < p_1$ (on rappelle $p_B < p_1 + p_2$), on aura ici $R_1 < p_1$. Ils n' achèteront pas le bien 1

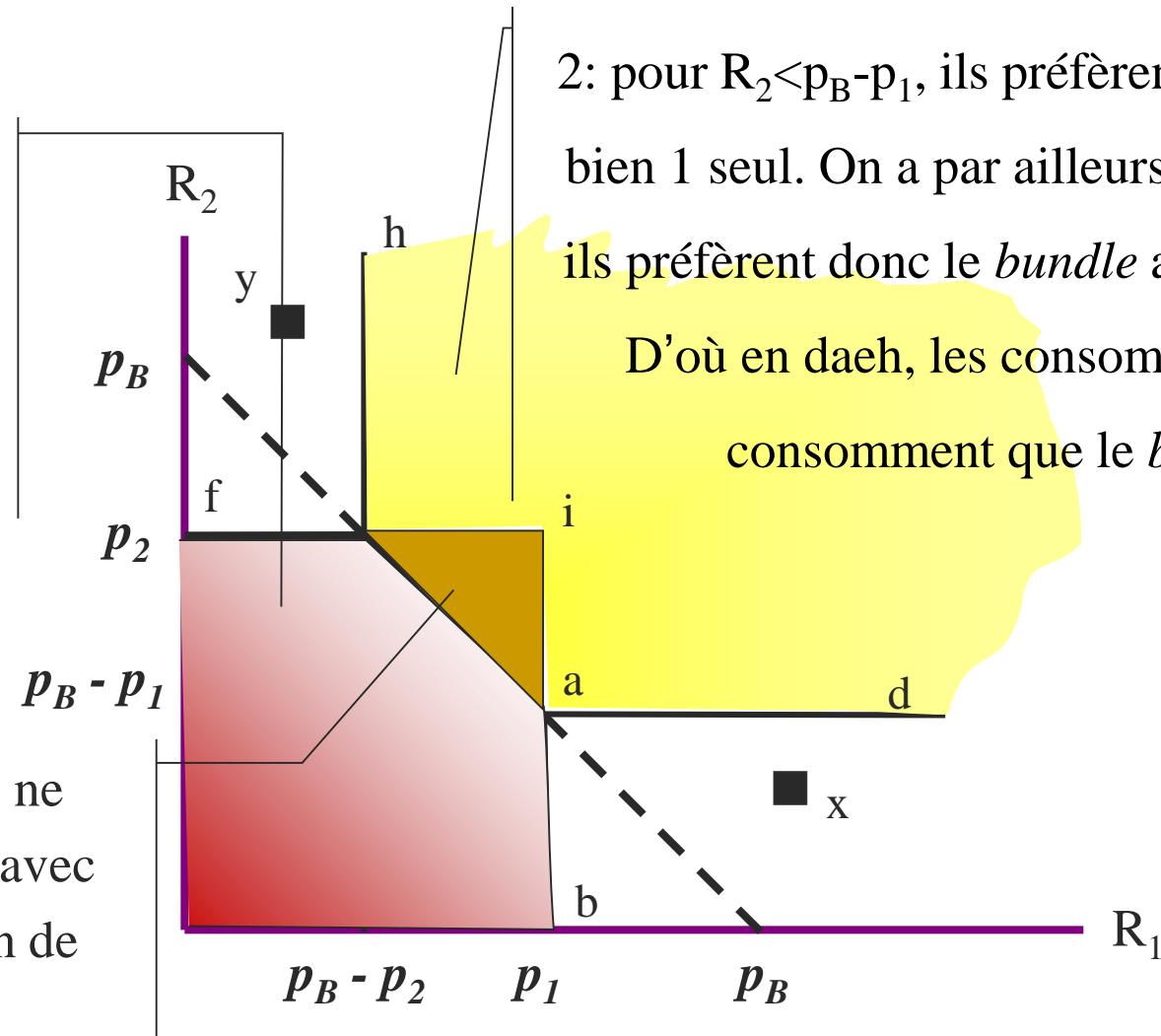
Offre groupée le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (9/10)

1: en feab, on a $R_1 < p_1$, $R_2 < p_2$ et $R_1 + R_2 < p_B$. Les consommateurs n' achèteront ni 1 ni 2 ni le *bundle*

3: ceux en aei ne consommaient avec une tarification de monopole

2: pour $R_2 < p_B - p_1$, ils préfèrent le *bundle* au bien 1 seul. On a par ailleurs ici $R_1 > p_B - p_2$, ils préfèrent donc le *bundle* au bien 2 seul.

D'où en daeh, les consommateurs ne consomment que le *bundle*



Offre groupée

le modèle de (Adams et Yellen, 1976) (10/10)

- Quelles leçons retenir ? Qu'il n'y a pas de réponses simples
 - le *bundle* mixte est généralement meilleur que celui pur
 - les ventes avec un *bundle* sont plus importantes que pour une tarification de monopole simple (linéaire)
 - mais le CA n'est pas le profit !
- L'impact d'un *bundle* sur le profit dépend :
 - des coûts supportés pour la production des biens : le *bundling* fonctionne bien dans le cas où C_m proche de 0
 - de la distribution des préférences des consommateurs : il est d'autant plus intéressant que les préférences sont hétérogènes
 - cette stratégie est d'autant plus efficace si elle génère des effets de réseaux pour la demande (ex.: commerce électronique)

Offre groupée

exemple (Pepall et al., 1998) (1/5)

- soit 4 consommateurs, 2 biens, $Cm_1=100$, $Cm_2=150$

consommateurs	Prix de réservation bien 1	Prix de réservation bien 2	Somme des prix de réservation
A	50	450	500
B	250	275	525
C	300	220	520
D	450	50	500

Offre groupée

exemple (Pepall et al., 1998) (2/5)

- 2 monopoles maximisant leurs profits fixeront $p_1=250$ et $p_2=450$. Le profit total : $450+300=750$

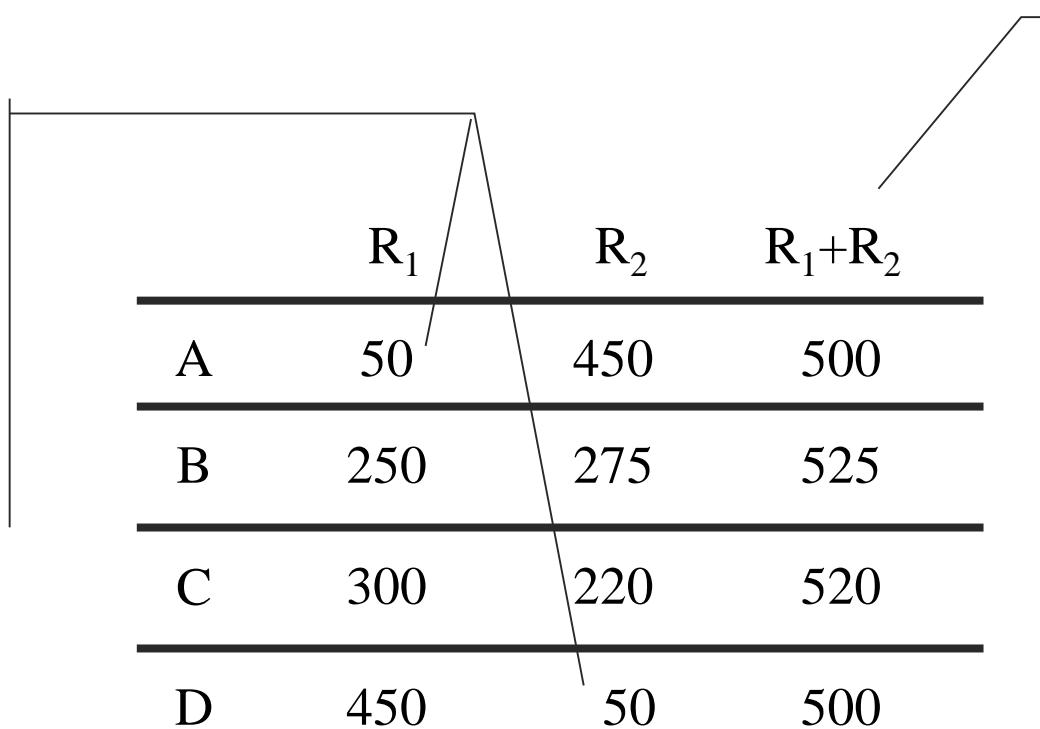
bien 1				bien 2			
P	Q	RT	Profit	P	Q	RT	Profit
450	1	450	350				
300	2	600	400				
250	3	750	450	450	1	450	300
50	4	200	-200	275	2	550	200
				220	3	660	210
				50	4	200	-400

Offre groupée

exemple (Pepall et al., 1998) (3/5)

- considérons un pur *bundle*

3: à noter que A obtient
le bien 1 et D le bien 2
alors que $R_i < Cm_i$



1: le prix pour le *bundle* le plus intéressant pour la firme est 500 (tous les consommateurs achètent)

2: et pour $p_B=500$
 $\pi_B = 4 * 500 - 4 * (150 + 100) = 1000.$
 On ici $\pi_B > \pi_M$

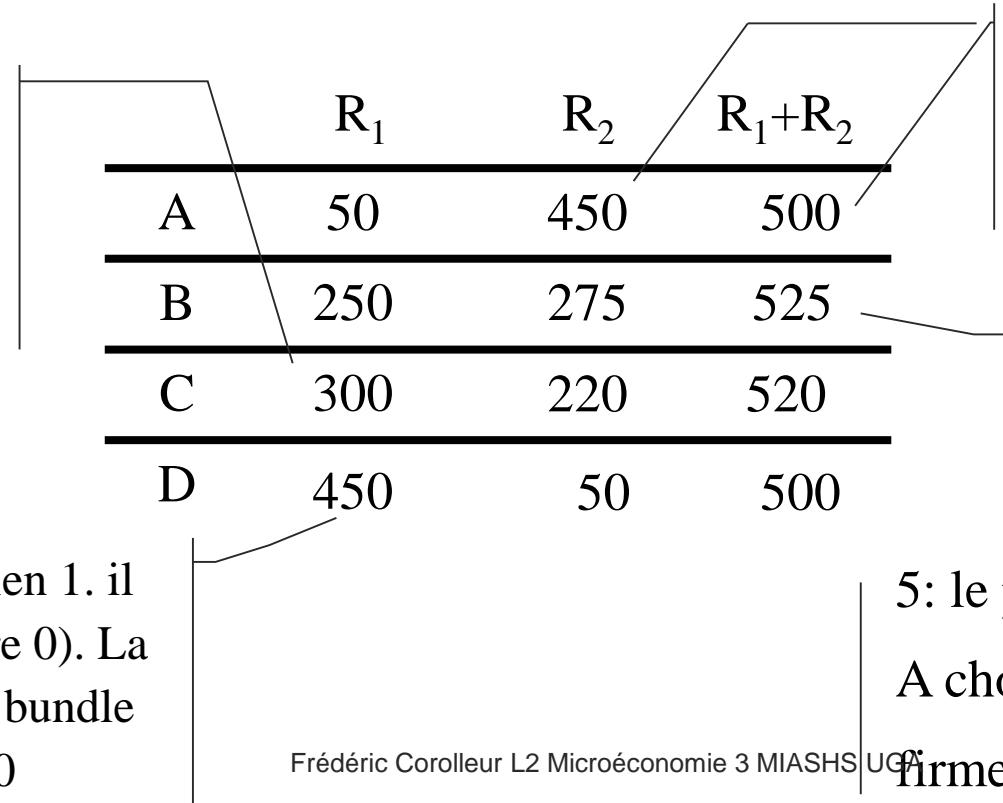
Offre groupée

exemple (Pepall et al., 1998) (4/5)

○ peut-on faire mieux avec un *bundle mixte* ?

- posons $p_1=250$ et $p_2=450$ et le prix du *bundle* $p_B=500$

3: C peut acheter le bundle ou le bien 1, achètera 1 (SC de 50 contre 20). Pour la firme, $\pi=150$



1: A est indifférent entre le bien 2 et le *bundle*. π de 300 pour le bien 2 contre 250 pour le *bundle*

2: B achète le *bundle* (SC de 25 contre 0). $\pi=250$

4: D peut acheter le *bundle* ou le bien 1. il achètera le bien 1 (SC de 200 contre 0). La firme aurait préféré qu' il achète le *bundle* (mais..). Son profit est de 150

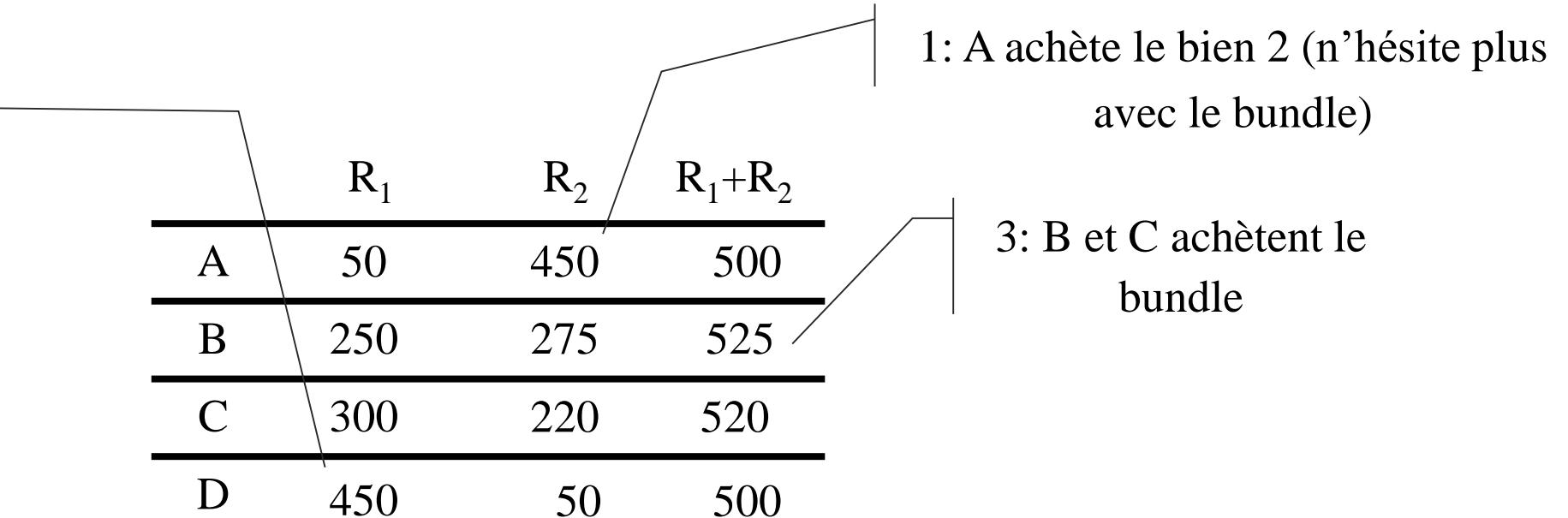
5: le profit est de 800 ou 850, selon que A choisit le bien 2 ou le *bundle*. La firme peut-elle faire mieux ?

Offre groupée

exemple (Pepall et al., 1998) (5/5)

- essayons $p_1=450$ et $p_2=450$ et le prix du *bundle* $p_B=520$

2: D achète le bien 1 (ne considère plus le bundle)



1: A achète le bien 2 (n'hésite plus avec le bundle)

3: B et C achètent le bundle

4: le profit est alors de $300+270+270+350 = 1190$. C'est le mieux que la firme puisse faire ($SC=0$ pour A, C et D ; $SC=5$ pour B)

Offre groupée - *conclusions d'étape*

- Le mixte *bundling* est toujours au moins aussi profitable que le *bundle* pur, mais il faut parfois ne pas y recourir
- certains consommateurs achètent le *bundle* mais ont des $R_i < Cm_i$. La firme préférerait qu'ils n'achètent pas le bien, mais ...
- le *bundle* est profitable pour de fortes variations des préférences, il ne l'est plus pour des Cm croissants (accroître les ventes coûte de plus en plus cher)

Bundle, illustration (1/2)

- Vous organisez un festival de musique baroque (monopole), autour de 2 compositeurs (Corelli et Albinoni, un concert pour chacun). Le public les valorise différemment (tableau ; on pose un consommateur de chaque type). Un même consommateur peut voir jusqu'à 2 concerts. $C_m=0$, pas de contrainte de capacité (\Rightarrow objectif : maximiser le revenu)
 - Déterminer les prix et RT pour : discrimination parfaite, tarification linéaire - sans bundling, pure et mixte bundling

Type de consommateur	Valorisation	
	Corelli	Albinoni
A	50	5
B	40	40
C	5	50

Bundle, illustration (2/2)

- discrimination parfaite : pour A, $p_c=50$, $p_A=5$; pour B, $p_c=40$, $p_A=40$; pour C, $p_c=5$, $p_A=50$. Le revenu total est de 190
- Sans *bundling*, en tarification linéaire : $p_c=p_A=40$, $RT=4*40=160$ (avec A et B achetant une place pour Corelli, B et C achetant une place pour Albinoni ; les alternatives sont $p_c=p_A=5$, ou 50, générant un RT de, respectivement, $5*6=30$ et $2*50=100$)
- Pur et mixte *bundling* : 55 pour le festival (deux concerts), $RT=55*3=165$ en *bundling* pur ; 50 par billet, 80 pour le festival, A achète une place pour Corelli, C pour Albinoni, C prend l'option festival (les deux concerts)

Type de consommateur	Valorisation		
	Corelli	Albinoni	Bundle
A	50	5	55
B	40	40	80
C	5	50	55

Lecture 3 Discrimination prix en monopole

- Discrimination prix mono-produit
- Discrimination prix multi-produits
 - Bundle, ventes liées ?
 - Bundle (offre groupée)
 - Ventes liées



Ventes liées de consommables

avant-propos

- Et qu'en est-il des ventes liées de consommables (*tie-in sales*) ? Elles diffèrent de l'offre groupée sur deux points
 - L'acheteur doit acheter dans le même package deux biens ou plus, sans que les quantités ne soient précisées
 - les biens sont **complémentaires** (contre non reliés avec le *bundling*)
- elles permettent de dégager des profits strictement positifs
 - elles facilitent la discrimination en prix en révélant la préférence des consommateurs
 - ex.: les usagers qui utilisent le plus une imprimante consommeront le plus du bien lié, les cartouches d'encre, d'où R_i important

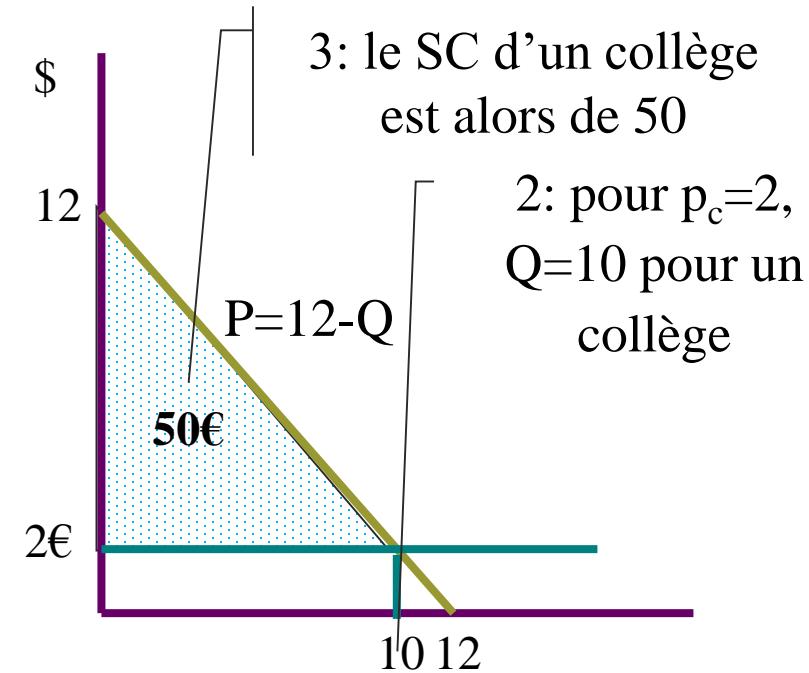
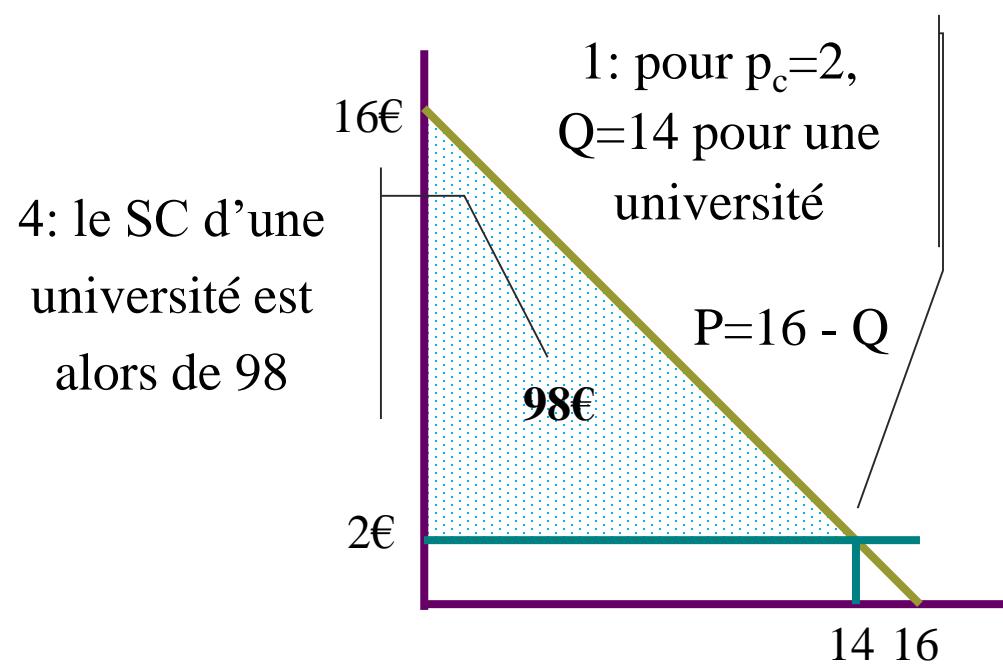
Ventes liées de consommables *un exemple (extrait de Pepall et al, 1998) (1/5)*

- Soit un bien, une imprimante, fonctionnant avec des cartouches d'encre spécifiques (biens liés). La structure de l'offre et de la demande est donnée par :
 - L'imprimante est produite par un monopole, les cartouches sont produites sur un marché concurrentiel, à $p=C_m=2\text{€}$
 - on suppose 2 types de consommateurs, à forte demande (université), pour qui $P=16-Q$, et à faible demande (collège), avec pour fonction de demande $P=12-Q$

Ventes liées de consommables

un exemple (extrait de Pepall et al, 1998) (2/5)

- Pour un monopole louant ses imprimantes, avec $p_c = 2 \text{ €}$ le prix des cartouches achetées sur le marché. Comment fixer p_i ?

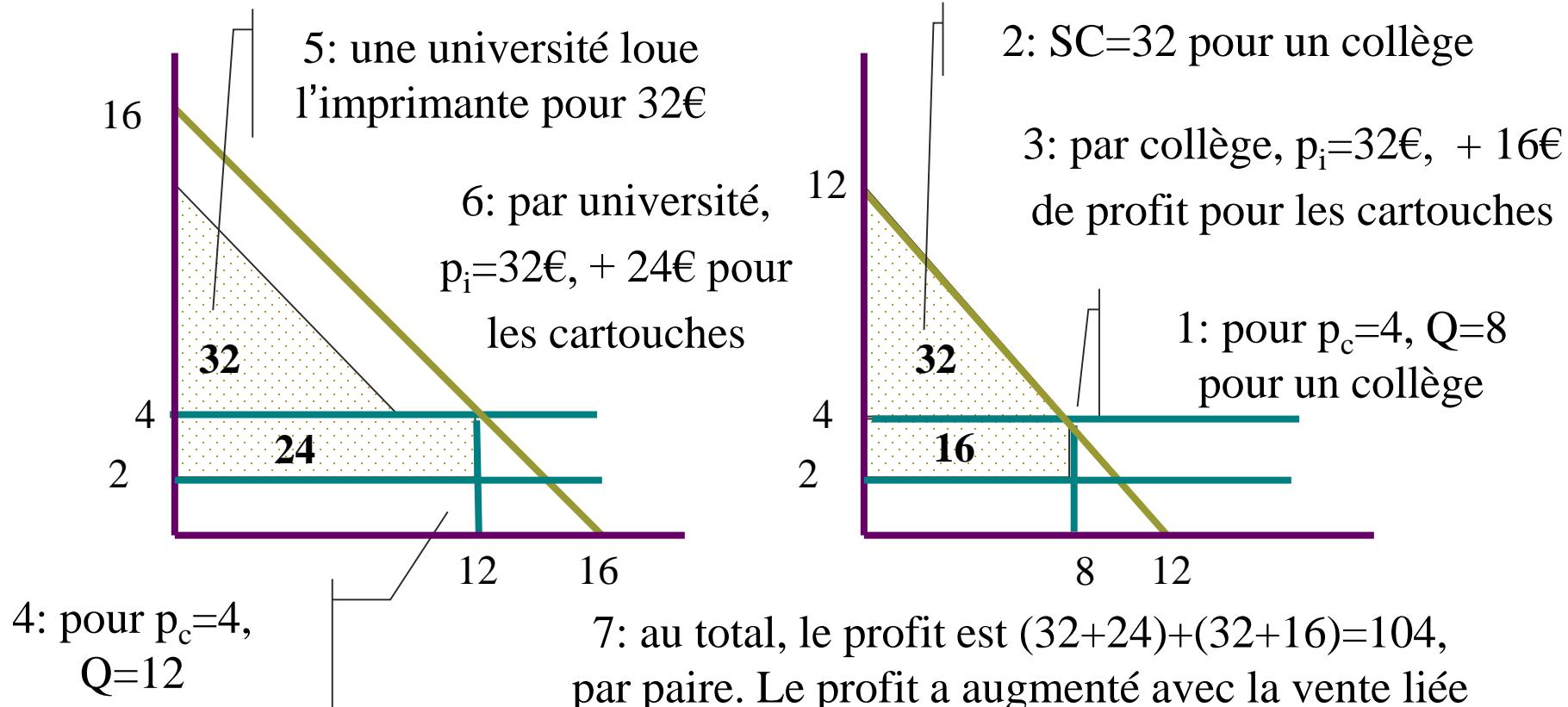


- 5: la firme peut fixer $p_i=50$ et vendre aux deux types de consommateurs, son profit est de 100 par paire de consommateurs

Ventes liées de consommables

un exemple (extrait de Pepall et al, 1998) (3/4)

- et si la firme mettait en oeuvre une vente liée (cartouche dédiée), en fixant $p_c=4\text{€}$ (coût unitaire de production d'une cartouche de 2€) ?



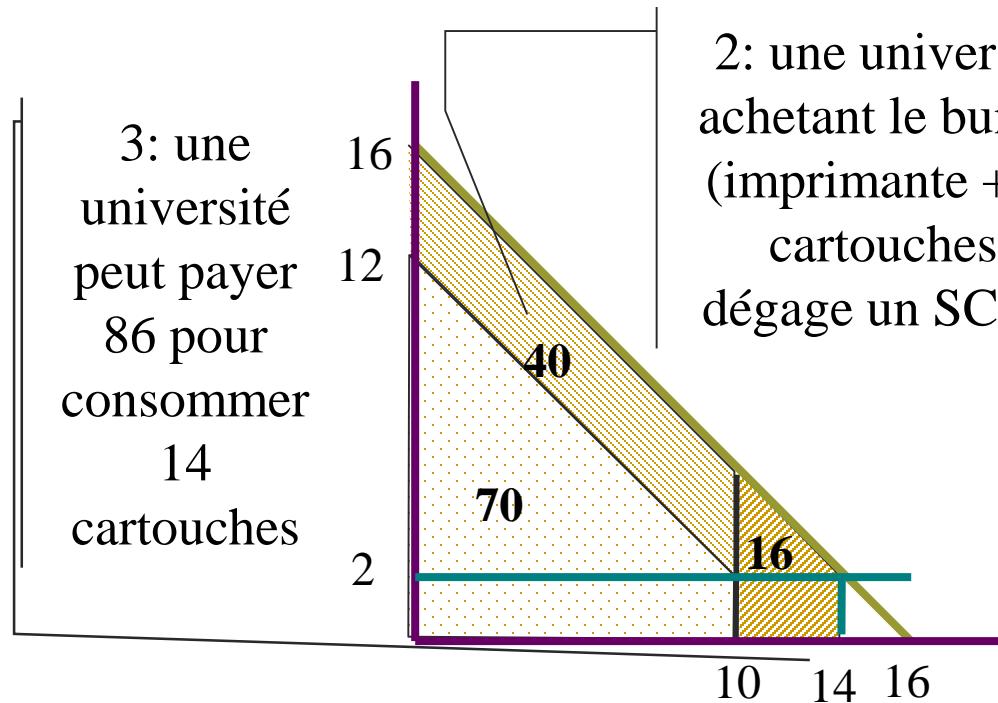
Ventes liées de consommables

un exemple (extrait de Pepall et al, 1998) (4/5)

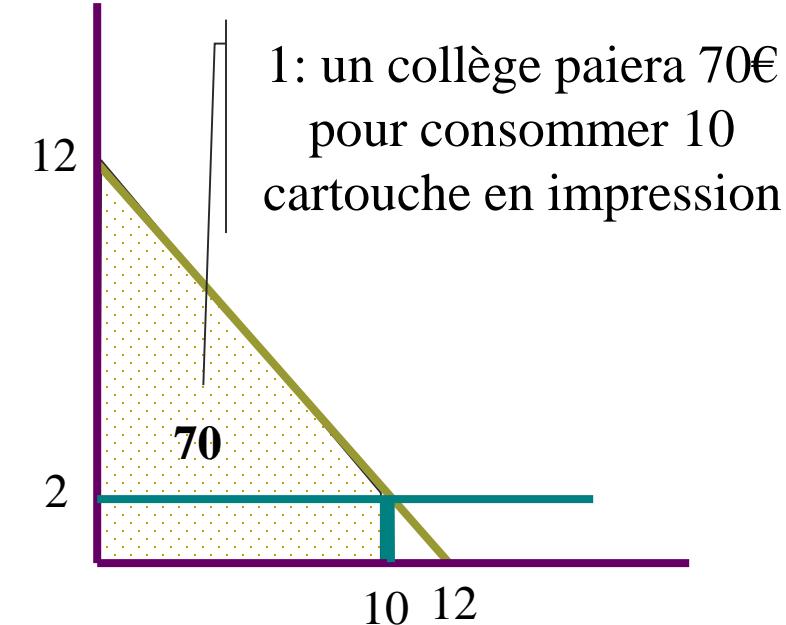
- Comment la vente liée a-t-elle augmenté le profit ?
 - les universités (forte demande) bénéficient d'un discount en quantité avec ou sans vente liée
 - mais la vente liée résout le problème d'identification et d'arbitrage :
 - la firme exploite son monopole pour l'imprimante
 - les consommateurs à forte demande révèlent leur type en achetant beaucoup de cartouches
 - le discount en quantité sert à accroître le profit
 - L'arbitrage n'est pas un problème : chaque type de consommateurs paie les mêmes p_i et p_c

Ventes liées de consommables *un exemple (extrait de Pepall et al, 1998) (5/5)*

- La firme peut-elle mieux faire ? Avec un *bundle* ?



2: une université achetant le bundle (imprimante + 10 cartouches) dégage un SC=40



1: un collège paiera 70€ pour consommer 10 cartouche en impression

4: Le profit agrégé est désormais $50 + 58 = 108\text{€}$. À noter que dans les 2 cas, ventes liées de consommables et bundle, la motivation est de faciliter la discrimination en prix, pas d'accroître le pouvoir de marché *per se*